

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE PRESENTE A
UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAITRISE
EN ETUDES QUEBECOISES

PAR

GUY TREPANIER

ECONOMIE, POPULATION ET MOBILITE GEOGRAPHIQUE
EN MILIEU RURAL: LA PAROISSE SAINTE-FLORE
EN MAURICIE, 1860-1901

AVRIL 1983

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

AVANT-PROPOS

Cette monographie de la paroisse Sainte-Flore se veut d'abord une étude du monde rural québécois du 19e siècle. Elle s'inscrit dans la foulée des recherches portant sur la société régionale, menées par le groupe de recherche sur la Mauricie.

Amorcée à l'intérieur du programme de maîtrise en études québécoises, notre réflexion sur la société rurale nous a amené à privilégier la monographie paroissiale comme instrument d'appréhension de cette société. Par la micro-analyse qu'elle autorise, la monographie permet de vérifier des hypothèses, de mettre en évidence des phénomènes à partir d'un échantillon de population sur lequel on peut tenter d'effectuer diverses mesures ou observations empiriques. Ces résultats peuvent ensuite répondre à certaines interrogations sur l'ensemble de la société régionale.

Au départ, nous voulions faire l'histoire de cette paroisse jusqu'à l'apparition de l'industrie et de l'urbanisation d'une partie de son territoire qui deviendra la ville de Grand'Mère au début du 20e siècle. Nous nous proposions de suivre l'évolution démographique, économique et sociale de cette paroisse en mettant l'accent sur les transformations que l'implantation de l'usine de la Laurentide Pulp Co. en 1887 a entraînées tant au niveau économique que social. Au fil de notre recherche, nous avons vite constaté les difficultés de mener à terme de

de façon satisfaisante, une étude aussi vaste dans le cadre d'un mémoire de maîtrise.

Nous avons alors opté pour une utilisation plus systématique de notre documentation sur le comportement démographique des habitants de Sainte-Flore. Ces sources consistent en des recensements paroissiaux nominatifs dressés par les curés à des intervalles de quatre à sept ans entre 1867 et 1897. L'analyse de ces listes laissait entrevoir des possibilités d'études fort intéressantes et inédites pour la région, compte tenu de la rareté de telles sources dans les archives paroissiales. Ces recensements permettent entre autres de repérer et d'évaluer précisément les entrées et les sorties des familles de Sainte-Flore et donc d'étudier la mobilité spatiale de la population. Nous savons déjà l'ampleur qu'ont pris les mouvements migratoires au Québec entre 1840 et 1930. Des études récentes ont démontré également l'importance du phénomène au Saguenay. Il nous est apparu intéressant de voir ce qu'il en était pour une paroisse de la Mauricie. Voilà donc comment nos premières ébauches d'une monographie paroissiale ont été orientées vers une étude plus démographique que nous avons été soucieux d'intégrer à la géographie et à l'économie régionales.

La réalisation de ce mémoire a été rendue possible grâce à la patiente et l'aimable collaboration de notre directeur de recherche, M. René Hardy. Sa critique et ses remarques pertinentes ont enrichi notre texte. Nous lui en sommes reconnaissant. Nous remercions aussi M. Normand Séguin qui par ses travaux de recherche et sa lecture attentive du manuscrit nous a été d'une aide précieuse. Enfin, nous exprimons

notre gratitude à M. l'abbé Langevin, curé de Sainte-Flore, au personnel de l'hôtel de ville de Grand'Mère et aux responsables des centres d'archives visités pour avoir facilité nos recherches.

TABLE DES MATIERES

	Page
AVANT-PROPOS.	ii
TABLE DES MATIERES.	v
TABLE DES SIGLES.	vii
LISTE DES TABLEAUX.	viii
LISTE DES CARTES ET FIGURES	x
LISTE DES ANNEXES	xi
INTRODUCTION.	1
PREMIERE PARTIE: ESPACE ET ECONOMIE.	7
CHAPITRE I: Le territoire paroissial.	8
A. Le site	8
B. Formation de l'espace	10
CHAPITRE II: La marche du peuplement.	20
CHAPITRE III: L'économie rurale	31
A. L'agriculture	31
B. L'exploitation forestière	45
C. Industries, commerces et chemin de fer.	49
DEUXIEME PARTIE: LA POPULATION	53
CHAPITRE IV: Les effectifs démographiques	55
A. Les sources	55
B. La croissance de la population.	62
C. Le mouvement naturel de la population	67
D. Les soldes migratoires.	72

TABLE DES MATIERES (suite)

CHAPITRE V: Les mouvements migratoires.	75
A. Sources et méthodologie	76
B. L'émigration.	78
C. L'immigration	83
 TROISIEME PARTIE: EXPLICATION DE LA MOBILITE	88
CHAPITRE VI: Occupation du territoire et mobilité . . .	91
CHAPITRE VII: Economie et mobilité.	96
A. Agriculture	97
B. Exploitation forestière	104
C. Industrialisation	107
 CONCLUSION.	110
 ANNEXES	115
 BIBLIOGRAPHIE	118

TABLE DES SIGLES

AJALC	Appendices aux Journaux de l'Assemblée législative du Canada
ASTR	Archives du séminaire de Trois-Rivières
DSC	Documents de la Session du Canada
DSQ	Documents de la Session du Québec
RHAF	Revue d'histoire de l'Amérique française

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1. Répartition des ménages selon les rangs en 1865, 1874 et 1891.	21
2. Nombre de ménages d'agriculteurs et d'emplacitaires (1861-1896).	35
3. Répartition des occupants de terre selon l'espace occupé (1861-1891).	37
4. Evolution de l'utilisation du sol (1861-1891).	38
5. Répartition en % de l'espace en culture (1861-1891).	40
6. Production moyenne par occupant.	41
7. Rendement des principales cultures	41
8. Production de bois sur les fermes en 1871.	48
9. Population de la paroisse Sainte-Flore (1860-1901)	65
10. Population du poste, du village et de la ville de Grand' Mère (1890-1901)	66
11. Taux de natalité, mortalité et d'accroissement naturel à Sainte-Flore (1860-1901)	69
12. Mouvements migratoires d'après les soldes migratoires à Sainte-Flore (1860-1897)	73
13. Ménages émigrant de Sainte-Flore (1861-1897)	80
14. Ménages immigrant à Sainte-Flore (1861-1897)	84
15. Répartition des couples sédentaires et émigrants selon le lieu de résidence dans la paroisse	93
16. Répartition des sédentaires et des émigrants selon la superficie de terre occupée	99

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Tableau	Page
17. Répartition des sédentaires et des émigrants selon la superficie de terre améliorée.	101
18. Répartition des sédentaires et des émigrants selon le rendement des cultures	102
19. Répartition des sédentaires et des émigrants selon le cheptel possédé.	103
20. Répartition des sédentaires et des émigrants selon le nombre de billots coupés	107

LISTE DES CARTES ET FIGURES

	Page
A. Cartes	
1. Localisation de la paroisse Sainte-Flore en Mauricie.	9
2. Réseau routier de Sainte-Flore au 19e siècle.	29
3. Potentiel agricole des sols de Sainte-Flore	33
4. Evolution territoriale de Sainte-Flore.	59
 B. Figure	
1. Sainte-Flore et Grand'Mère courbes de la population totale	63

LISTE DES ANNEXES

INTRODUCTION

L'ouverture et le développement des régions excentriques du Québec a soulevé ces dernières années l'intérêt des historiens. Un nouveau courant historiographique est apparu qui analyse la colonisation des terres neuves dans la perspective générale de l'évolution socio-économique du Québec depuis le milieu du 19e siècle.¹ C'est dans cette problématique que nous situons notre étude du comportement démographique à Sainte-Flore.

Pour appréhender le phénomène de la mobilité géographique, il faut d'abord dégager les composantes du mouvement général de colonisation. Celui-ci s'inscrit dans le contexte des migrations survenues dans diverses parties du Canada et des Etats-Unis au siècle dernier. Au Québec, la population rurale quitte en grand nombre les paroisses des basses terres du Saint-Laurent pour se diriger soit vers les villes du Québec, du Canada ou des Etats-Unis, soit vers les territoires neufs au nord et au sud de la vallée laurentienne.

L'étude des mouvements de colonisation a donné lieu à diverses interprétations. Nous ne voulons pas ici les décrire en détail mais signaler

¹Pour un exposé de l'histoire de la colonisation dans l'historiographie du Québec, voir Normand Séguin, Agriculture et colonisation au Québec, Montréal, Ed. Boréal Express, 1980, pp. 26-37.

les deux principaux courants et exposer succinctement les éléments essentiels qu'ils renferment. Pour l'un, la colonisation naît d'abord du surpeuplement des vieilles paroisses seigneuriales qui poussent leurs populations à chercher de nouvelles terres pour établir les jeunes générations. De nouvelles paroisses naissent où l'agriculture traditionnellement pratiquée dans les anciennes paroisses peut s'implanter. Pour ceux qui ne participent pas à ce mouvement, il reste l'exode vers les villes du pays ou des Etats-Unis.

Selon cette approche, les nouvelles paroisses se forment seulement là où le potentiel agricole du territoire le permet. Les activités agricoles s'apparentent à celles des paroisses du vieux terroir seigneurial et suivent en général le mouvement de l'agriculture québécoise. Les cultivateurs s'adonnent aussi au travail en forêt durant l'hiver, mais le secteur agricole demeure leur assise économique fondamentale. Ces populations essaient à leur tour lorsque la pression démographique le commande.²

L'autre interprétation situe la colonisation dans le schéma général de l'implantation du capitalisme dans les régions périphériques par le biais de l'exploitation forestière, en quête de matière première et de main-d'œuvre.³ La population quitte la vallée du Saint-Laurent, se

²Fernand Ouellet présente cette interprétation dans un compte rendu du livre de Normand Séguin, La conquête du sol au XIXe siècle, Québec, Ed. Boréal Express, 1977, 295 p., publié dans Histoire Sociale, vol. X, no. 20, 1977, pp. 439-47.

³Normand Séguin a utilisé ce schéma d'analyse dans ses travaux sur l'agriculture et la colonisation. Voir les ouvrages cités plus haut.

dirige vers les zones boisées des Laurentides et ouvre des paroisses dans le sillage de l'exploitation forestière. Le colon s'appuie à la fois sur le travail saisonnier en forêt et l'agriculture pour assurer sa subsistance. Ceci amène l'émergence d'une économie de type agro-forestier. L'éloignement des marchés, la concurrence des activités forestières, le manque de chemins maintiennent le secteur agricole au niveau de la subsistance.

Ce type d'économie rend la population très vulnérable à la conjoncture de l'économie du bois car c'est ce secteur qui lui assure l'essentiel de ses revenus vu la faible productivité de l'agriculture. D'où l'existence de migrations fréquentes selon le rythme des crises et du déplacement des centres de coupe forestière. Sous l'emprise du système agro-forestier, ces paroisses évoluent dans la marginalité. Il en va autrement dans la vallée du Saint-Laurent où l'agriculture en vient à dépasser le niveau de l'auto-consommation en se commercialisant de plus en plus sous l'effet du développement des marchés des villes et de l'exportation.

Ce résumé montre bien les divergences entre les deux thèses. Outre l'interprétation globale de la colonisation, de la rationalité économique du phénomène, l'opposition se manifeste à propos de la place de l'agriculture et du travail en forêt dans l'économie rurale. Toutes deux reconnaissent que l'agriculture est basée sur la subsistance bien que celle-ci ne procède pas des mêmes causes. La première l'explique par les pratiques agricoles traditionnelles des paysans et par la faible potentialité du sol dans les territoires adossés à la montagne. La

seconde reconnaît les causes précédentes, mais impute principalement la faiblesse de l'agriculture à l'exploitation forestière. Celle-ci, en imposant une marche forcée du peuplement vers des zones à faible potentialité et de plus en plus éloignées des premiers centres, empêche l'émergence d'une agriculture axée sur la commercialisation. L'une laisse entendre que l'agriculture montre des signes d'affranchissement progressif de la subsistance, alors que l'autre insiste sur le retard de cette agriculture par rapport au mouvement de transformation observé au centre du Québec.

Pour rendre compte encore plus justement de ces deux approches, il faudrait mentionner plusieurs corollaires et introduire certaines variantes qui s'y sont greffées. Mais pour nos fins, ces esquisses suffisent; voyons plutôt quels énoncés elles renferment relativement à la mobilité.

De par sa définition même, l'étude de la colonisation renvoie à celle de la mobilité spatiale. En effet, on entend d'abord par ce terme l'occupation et la mise en valeur de nouveaux territoires, ce qui implique des déplacements de populations originaires des anciennes paroisses vers les nouvelles zones de peuplement. On peut également penser qu'aussi longtemps que ce milieu ne sera pas suffisamment occupé, mis en valeur et organisé, sa population aura tendance à être beaucoup plus mobile. L'ampleur de ces déplacements doit donc être mise en lumière afin de rendre compte adéquatement des mouvements de colonisation.

Les deux approches décrites précédemment soulignent l'existence d'une mobilité chez ces populations rurales. Ces migrations s'exercent à l'intérieur des régions ou sont orientées vers l'extérieur. Il est admis que la surcharge démographique des paroisses est une des principales causes de cet exode. Mais l'approche de l'économie agro-forestière met ce fait en rapport avec d'autres facteurs qui concourent davantage à expliquer la mobilité. La pratique d'une agriculture qui se maintient au seuil de la subsistance et l'offre d'emploi de l'exploitation forestière placent les paysans dans une situation où ils sont souvent obligés de se déplacer pour assurer la quête du numéraire essentiel à leur survie. De plus, les forts excédents démographiques, le manque de terres arables et la faiblesse de l'économie rurale engendrent le sous-emploi chronique. Les habitants sont alors obligés de diversifier leurs sources d'emplois traditionnelles. Dans la mesure où l'agriculture stagne ou régresse et ne peut absorber de nouveaux exploitants, il en résulte une prolétarisation de plus en plus grande des paysans, qui débouche sur une plus grande mobilité.⁴ Par ailleurs, la mobilité procède aussi de la nécessité pour les familles paysannes d'assurer l'établissement des fils tout en évitant de morceler leurs domaines agricoles. Ceci amène les cultivateurs à rechercher de nouvelles terres là où il y a de bons lots disponibles à bon marché.⁵

⁴ Sur la question de la prolétarisation et de la participation du petit producteur agricole à d'autres activités économiques, voir Normand Séguin, "Orientation de recherche", Agriculture et colonisation... pp. 189-97.

⁵ Gérard Bouchard a esquissé cette interprétation de la mobilité dans "Démographie et société rurale", Recherches Sociographiques, vol. XIX, no. 1, 1978, pp. 7-33.

En nous inspirant des approches décrites précédemment, nous allons examiner dans le cadre de cette étude quelques aspects de la colonisation de la paroisse Sainte-Flore au 19e siècle. Notre objectif principal sera d'évaluer et d'expliquer la mobilité géographique de cette population, observée dans le contexte de la période de colonisation de la paroisse. L'analyse que nous en ferons sera d'abord quantitative et concerne les ménages ou familles, non les individus. L'étude de la destination et de l'origine des migrants ne sera pas non plus abordée. Par contre quelques caractéristiques des familles migrantes seront identifiées pour éclairer certains aspects de la mobilité.

Cette étude se divise en trois parties. A la suite d'une description de l'espace et de son occupation, nous brosserons d'abord un tableau de l'économie locale. La seconde partie, consacrée à la démographie traitera de quelques aspects des dynamismes démographiques et dégagera l'importance des mouvements migratoires dans cette communauté. Enfin, en troisième partie, l'explication de la mobilité sera recherchée à travers les facteurs géographiques et économiques locaux, de même que dans une analyse des différents types d'exploitations agricoles existant dans la paroisse.

PREMIERE PARTIE

ESPACE ET ECONOMIE

CHAPITRE I

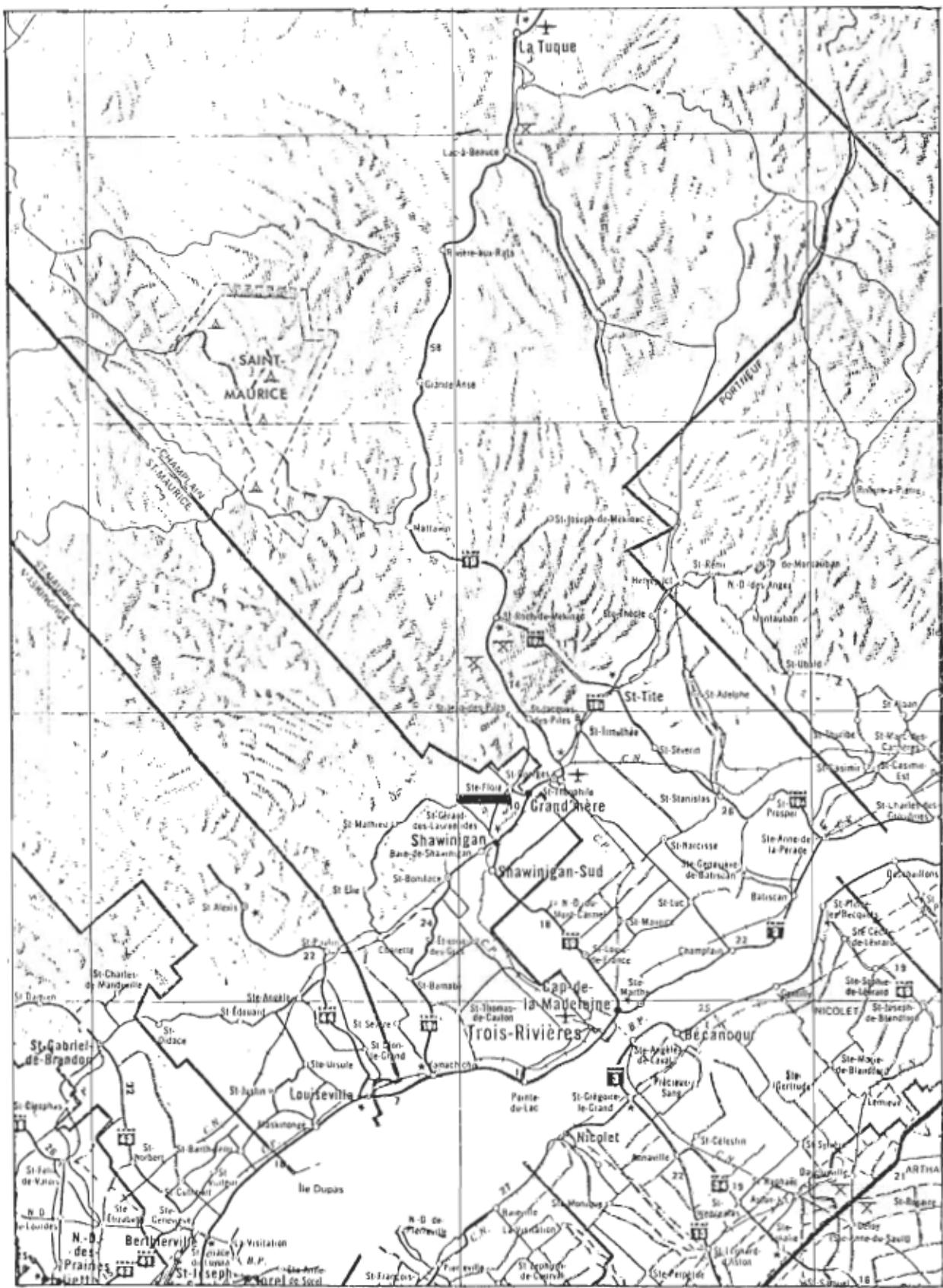
LE TERRITOIRE PAROISSIAL

A. Le site: Le territoire de Sainte-Flore est localisé dans la partie ouest de la vallée du Saint-Maurice et chevauche les basses terres du Saint-Laurent et les Laurentides. Il se situe dans la zone qui prend le relais des terrasses sablonneuses du delta du Saint-Maurice et forme le dernier établissement avant de pénétrer dans l'auge étroite du Saint-Maurice vers le nord.

Le territoire de Sainte-Flore fait partie de la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, sauf ses extrémités nord-est et ouest situées respectivement dans les cantons Radnor et Shawinigan. Au 19e siècle, la paroisse est bornée à l'ouest par celle de Saint-Boniface et le canton Shawinigan, au nord-ouest par le canton Caxton, au nord par la chaîne des lacs La Pêche et au sud et à l'est par la rivière Saint-Maurice. Ces limites renfermaient une superficie de près de 70 milles carrés, à l'époque où le territoire paroissial était à son extension maximale.

Le réseau hydrographique est constitué de plusieurs lacs, du Saint-Maurice et de ses affluents dont le plus important est la rivière Shawinigan qui serpente le territoire du nord au sud, à la limite ouest de

Carte 1
Localisation de la paroisse Sainte-Flore en Mauricie



la paroisse. L'oekoumène est concentré dans la partie ouest-sud-ouest et centre-sud de la paroisse et n'occupe qu'un peu moins de la moitié de la superficie totale du territoire paroissial. Cette zone est formée de plaines d'origine lacustro-marine composées d'argile et de drift. La partie nord est traversée par les collines laurentiennes.¹

Comment ce territoire apparaissait-il aux yeux des contemporains au siècle dernier? Une description instructive en est donnée dans le recensement gouvernemental de 1861 par celui-là même qui l'a parcouru afin d'en dénombrer la population. Le recenseur le décrit en ces termes:

...Cet établissement est tout à fait nouveau et ne compte encore que peu d'habitations dont le nombre ne dépasse pas 56 disséminées à une assez grande distance les unes des autres sur une étendue ou surface d'environ 12 milles quarrés. Cette partie du comté est en partie couverte de montagnes et n'a pas encore de chemins ouverts pour communiquer à toutes les habitations dont quelques-unes sont éloignées de plus de 10 milles des autres (...) Ce manque de chemins dans le bois debout joint à la nature du sol qui est montagneux a été cause d'une grande difficulté pour prendre le recensement de cette partie du comté...²

Voilà quelques lignes qui campent bien le cadre physique de la population de Sainte-Flore à ses débuts.

B. Formation de l'espace: Sainte-Flore est une de ces paroisses dont la formation résulte de la progression spatiale de l'exploitation

¹Monique Déry-Ricard, Un exemple d'urbanisation rurale en devenir: Sainte-Flore, Québec, Université Laval, 1971, p. 7.

²Recensement du Canada, 1861 (Manuscrit), Etablissement extra-paroissial de Sainte-Flore.

forestière en Mauricie. Elle a surgi avec l'aménagement du chemin des Piles entre la Baie de Shawinigan et les Piles, dernier tronçon de l'axe routier reliant Trois-Rivières aux eaux navigables du Saint-Maurice. Cette route a été construite par le gouvernement en 1856 pour donner aux commerçants de bois une voie d'accès au Saint-Maurice afin de faciliter le transport des hommes et des marchandises vers les territoires de coupe.³

L'aménagement de routes donnant aux entrepreneurs l'accès à la forêt était perçu par l'Etat comme le moyen le plus efficace pour favoriser la colonisation de nouveaux territoires: "Le commerçant de bois est le meilleur précurseur du colon; les besoins de celui-là sont les agents les plus puissants pour attirer le cultivateur à sa suite; c'est là un fait qu'on peut observer déjà sur le St-Maurice". Telle était l'opinion qu'exprimait le commissaire des terres de la Couronne dans son rapport de 1856.⁴ Le même rapport mentionne que "deux ans après que la route de Shawinigan fut terminée, elle se trouvait bordée d'établissements d'une extrémité à l'autre (...) et que la nouvelle route conduisant aux Piles était aussi occupée sur toute sa longueur".

Cette politique d'ouverture du territoire à la colonisation au gré

³ "Rapport du commissaire des terres de la Couronne pour l'année 1856", AJALC, 1857, vol. 15, app. 5, doc. 25. Le coût de cette route devait être assumé en entier par les commerçants de bois grâce à un prélèvement de dix louis sur chaque concession forestière mise en vente. Mais cette taxe aurait à peine payé les intérêts de l'emprunt gouvernemental à cette fin. Voir L'Ere Nouvelle, 28 mai 1860, "Discours de M. Dawson sur le budget."

⁴ Ibid.

des besoins d'infrastructure de l'exploitation forestière, bien qu'elle donnait aux colons des voies de communication essentielles, introduisait aussi un type de colonisation improvisé, qui imposait des conditions de vie très précaires aux premiers habitants d'un territoire. Ceux-ci, placés devant la nécessité d'amorcer au plus tôt leurs nouveaux établissements, devaient souvent précéder le passage de la route sur les lieux de colonisation et s'enfoncer dans la forêt loin de voies existantes. Ce sont précisément les conditions qui ont prévalu lors du début de l'occupation des territoires de Sainte-Flore et du canton Shawinigan.⁵

A ces graves carences de l'intervention de l'Etat en matière de colonisation vient se greffer l'occupation illégale du sol. Le territoire de Sainte-Flore n'ayant été cadastré qu'après la construction du chemin des Piles, les premiers lots ne furent vendus qu'à l'automne 1857. Les pionniers étaient donc tous des squatters. Avant même que le gouvernement ne mette les lots en vente, il y avait déjà une population assez importante pour que Theophilus Rickaby prenne l'initiative de construire un moulin à farine et une scierie sur la rivière Shawinigan à l'endroit où le chemin des Piles allait passer.⁶

L'occupation illégale paraît avoir été une pratique courante dans

⁵ Ibid. Dans Shawinigan le rapport mentionne que les colons firent à leur frais des chemins pour aller de 8 à 10 milles au-delà du chemin du gouvernement.

⁶ "Rapport du Commissaire des terres... 1856", loc. cit.; et Auguste Désilets, La Grand'Mère, Trois-Rivières, Ed. du Bien Public, 1933, p. 20.

les premières années qui ont suivi l'ouverture de Sainte-Flore à la colonisation. Les journaux font écho à ce problème en commentant la décision du département des terres de la Couronne, en 1859, d'abolir les droits des squatters sur les lots qu'ils ont mis en valeur. Le journal L'Ere Nouvelle écrivait à ce sujet: "Les paroisses de Saint-Etienne, Sainte-Flore, et Shawinigan contiennent une population de 8 à 900 familles que l'arrêt de M. Vankoughnet (commissaire des terres de la Couronne) va obliger de se disperser au 1er septembre."⁷ Nos sources ne précisent pas le nombre d'illégaux à Sainte-Flore. Cependant, certains faits permettent d'induire et d'expliquer l'existence de cette pratique qui était souvent le seul moyen de contourner les obstacles à la colonisation de ce territoire.

Le contexte dans lequel Sainte-Flore et sa région immédiate ont été ouvertes à la colonisation est essentiellement dominé par l'exploitation forestière. Cette partie septentrionale de la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, à l'entrée des forêts du haut Saint-Maurice dont l'exploitation commençait à peine au milieu du siècle dernier, recelait encore des lots richement boisés sur lesquels les entrepreneurs faisaient la coupe.⁸ Avec

⁷ L'Ere Nouvelle, 18 juillet 1859, p. 2.

⁸ Le territoire de Sainte-Flore faisait partie des concessions forestières de l'entrepreneur George Baptist. Ce dernier y faisait chantier en 1854, cf. Auguste Désilets, op. cit., p. 16. Nous ignorons si les concessions forestières ont été maintenues en vigueur sur tout le territoire après l'arpentage et le cadastrage du territoire. On sait que des billets de concession pouvaient être accordés pour des lots inclus dans une concession forestière. L'entrepreneur avait alors jusqu'au premier mai après l'émission du billet pour couper le bois. En cas de révocation de la vente, le lot retournait à la concession forestière. Cf. Jean Bouffard, Le traité du domaine, Québec, P.U.L., 1977, p. 21.

l'arrivée des colons, on imagine facilement la relation conflictuelle qui allait s'établir avec les commerçants de bois. Les colons recherchaient des terres cultivables et voulaient aussi tirer profit de la coupe de bois sur leur lot, alors que les entrepreneurs désiraient conserver leur privilège exclusif d'exploitation des ressources forestières. Ils profitaient de la protection de l'Etat qui avait édicté des règlements contre la concurrence des colons. En fait, l'Etat ne permettait aux colons détenant des lots sous billet de concession que la coupe du bois nécessaire aux défrichements, au chauffage et à la construction.⁹ Mais cette réglementation dont l'application relevait de l'agent des terres était très difficile à faire observer à cause de l'étendue du territoire à couvrir et du manque de chemins praticables.

Il est certain que plusieurs colons sont allés chercher une part importante de leurs revenus en exploitant illégalement le bois sur les lots, du moins dans les premières années d'occupation du territoire, au moment où les lots étaient bien boisés et qu'il fallait combler le manque à gagner d'une agriculture naissante.¹⁰ En se servant des chemins fores-

⁹ J.-E. Garon, Historique de la colonisation dans la province de Québec de 1825 à 1940, Québec, 1940, p. 99.

¹⁰ Dans quelques-uns de ses rapports, le commissaire des terres porte ces irrégularités à l'attention du gouvernement et se propose d'y remédier. L'inspecteur des agences, A.J. Russell, suggère même de donner aux entrepreneurs forestiers le droit de saisir le bois coupé en contravention par les colons. Voir le "Rapport d'inspection de l'agence du St-Maurice par A.J. Russell en 1859". Reproduit dans le "Rapport du comité spécial chargé de s'enquérir de la condition du commerce de bois au Canada au point de vue de la colonisation du pays, et de l'action du gouvernement à cet égard", AJALC, 1863, vol. 21, App. 8. Voir aussi les Rapports du commissaire des terres de la Couronne pour les années 1856, loc. cit., et 1860, DSC, 1861, vol. XIX, doc. 15.

tiers des entrepreneurs ou en les aménageant eux-mêmes, les colons pouvaient acheminer leur bois vers la scierie la plus proche et le vendre. L'établissement d'une scierie à Sainte-Flore par le squatter Rickaby, dès le début de l'occupation du territoire, peut être révélateur de cette pratique. A Sainte-Flore le bois pouvait aussi devenir un objet de troc très important, car un des membres de la famille Rickaby, Hamilton, qui exploitait un magasin général sur les lieux mêmes de la scierie, acceptait des produits des colons en échange de marchandises.¹¹

En Mauricie, le rapport conflictuel entre les colons et le commerçant de bois a engendré une réaction oppressive de la part de l'Etat vis-à-vis l'accessibilité à la propriété foncière. Les commerçants de bois oeuvrant parfois eux-mêmes dans la politique, parvenaient à orienter en leur faveur certaines décisions gouvernementales pouvant affecter directement leurs exploitations. Le conflit entre les colons et les entrepreneurs forestiers engendré par une volonté commune de s'approprier les terres publiques trouvait donc écho dans la politique de l'Etat relativement à l'ouverture de territoire à la colonisation et à la concession des lots. Les obstacles rencontrés par les premiers colons de Sainte-Flore sont symptomatiques de ce type d'intervention. D'autres faits dans l'histoire de la colonisation de Sainte-Flore et de sa région dénotent aussi cette attitude négative de l'Etat vis-à-vis la colonisation.

Quelques projets visant à ouvrir des territoires à la colonisation échouèrent à cause d'interventions qui nous semblent provenir des entre-

¹¹ L'Ere Nouvelle, 13 janv. 1859, p. 3.

preneurs. Bien que sans preuve à l'appui, on peut penser que les appréhensions que suscitait une colonisation éventuelle de leurs terri- toires forestiers aient amené les entrepreneurs à presser l'Etat à s'y opposer. Les exemples suivants tendent à le démontrer.

L'un de ces projets, conçu vers 1860, s'appuyait sur la construction du chemin du Saint-Maurice qui devait partir du chemin des Piles et atteindre les rivières Mattawin et aux Rats en passant par les cantons Shawinigan et Caxton, la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine et les cantons Polette et Turcotte.¹² D'après l'agent des terres du Saint- Maurice, cette région était des plus prometteuses pour la colonisation:

...D'après tous les rapports qui m'ont été faits depuis quelque temps, tant de la part des arpenteurs que de la part d'autres personnes compétentes, la partie sud de la ri- vière aux Rats me paraît la plus avantageuse à établir pour le présent, ainsi que cette partie des terres de la Couronne située au-dessus du Township de Caxton, entre la petite rivière Shawinigan, le St-Maurice et la rivière Mattawin.¹³

¹² "Rapport du comité spécial sur la colonisation", (témoignage de Alphonse Dubord agent des terres), AJALC, 1862, vol. 19, App. 1.

¹³ "Rapport du comité spécial sur la colonisation", (témoignage de Alphonse Dubord), AJALC, 1860, vol. 17, App. 5, p. 36.

Il faut être prudent quand il s'agit de dégager la part de vérité des images parfois très idéalisées des régions à coloniser présentées par les promoteurs de la colonisation. Ces derniers étaient souvent mûs par des intérêts pécuniaires. En l'occurrence, l'agent des terres rece- vait une commission sur les ventes de lots. Et dans le cas de Dubord, il sera conducteur des travaux du chemin du Saint-Maurice. Le commissaire des terres de la couronne faisait remarquer dans son rapport de 1862 que plusieurs cantons impropre à la colonisation avaient été subdivisés sur la base d'indications erronées d'arpenteurs et autres, désireux d'obtenir quelque emploi (DSC, 1863, vol. 21, doc. 5). Mais le projet du chemin du Saint-Maurice, s'il servait des intérêts particuliers était aussi de nature à favoriser réellement la colonisation comme en font foi certains témoignages de contemporains plus impartiaux.

L'agent Dubord affirmait que d'après le nombre de demandes reçues, la plus grande partie de ce territoire serait vendue en quelques mois.¹⁴

Les affirmations de l'agent des terres sont reprises par d'autres personnes intéressées à la colonisation.¹⁵

Certes, ce territoire situé dans les Laurentides était en bonne partie montagneux. Mais les vallées des deux rivières renfermaient des terres qui se prêtaient à une agriculture de subsistance telle qu'on la pratiquait dans les régions de colonisation au 19e siècle.¹⁶ Au demeurant, la terre n'était pas le seul facteur d'attraction dans les régions neuves; le bois était aussi recherché que le sol agricole.

Cependant, le territoire du chemin du Saint-Maurice faisait partie du plus riche domaine forestier concédé aux commerçants de bois en

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Voir le rapport de Richard Lanigan sur le comté de Saint-Maurice, in "Rapport du comité spécial...", AJALC, 1862, et l'opinion du curé de Sainte-Flore, J.-B. Chrétien, Journal des Trois-Rivières, 13 août 1869, p.2.

¹⁶ On sait que des terres le long de la vallée du Saint-Maurice entre les Piles et La Tuque ont été exploitées à des fins agricoles par certains entrepreneurs et quelques colons au 19e siècle. La qualité du sol y est comparable à celle des vallées de la Mattawin et de la rivière aux Rats.

Le géographe Raoul Blanchard s'est d'ailleurs demandé pourquoi dans l'Est des Laurentides et particulièrement en Mauricie, les établissements ne s'avancraient guère au-delà d'une dizaine de milles du rebord du bouclier canadien alors que au nord-ouest la colonisation pénètre profondément à l'intérieur. Cf. Le centre du Canada français, Les Laurentides. Montréal, Librairie Beauchemin, 1947, pp. 448-49.

Mauricie. L'obstruction à la colonisation s'y est exercée dès le début, par l'intermédiaire de l'Etat qui a refusé de favoriser l'accès à ces territoires. D'abord, le gouvernement n'a jamais voulu faire arpenter le territoire longeant le parcours du chemin du Saint-Maurice au-delà des cantons Shawinigan et Caxton, comme le réclamait l'agent des terres Dubord dans ses rapports de 1860 et 1862.¹⁷ De plus, entre 1863 et 1869, aucune subvention n'a été accordée pour la poursuite des travaux sur ce chemin.¹⁸ Le projet a donc fait long feu et la route n'a jamais dépassé le lac Perchaude dans Sainte-Flore.

Dans un autre cas, celui du canton Caxton, l'accaparement de la majorité partie du territoire par la compagnie de bois d'Hunterstown a énormément retardé sa colonisation. L'agent des terres du Saint-Maurice notait en 1860 que le sol y est de qualité et que ce territoire serait colonisé depuis longtemps s'il n'avait été la propriété de cette compagnie depuis 1835.¹⁹

A Sainte-Flore et dans la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine la colonisation a aussi été freinée par une politique défavorable de l'Etat. Ce sont les lourdes charges imposées à l'accession à la propriété foncière qui ont entravé le peuplement. L'agent des terres écrivait en 1860:

¹⁷ "Rapport du comité spécial...", AJALC, 1860; "Rapport sur les chemins de colonisation, Rapport du commissaire des terres de la Couronne pour 1862", DSC, 1863, vol. 21, Doc. 4.

¹⁸ Journal des Trois-Rivières, 13 août 1869, p. 2.

¹⁹ "Rapport du comité spécial...", AJALC, 1860.

Dans le Cap-de-la-Madeleine, le haut prix dans cette localité empêche les colons de s'y établir. Les gens établis dans Shawinigan n'ont à payer que 30 centins l'acre, tandis que leur voisin du Cap, ont à payer une piastre par acre, outre sept piastres pour procès-verbaux (d'arpentage) et une piastre pour le permis d'occupation, plus l'intérêt pendant 5 ans. La conséquence est qu'il y a encore un grand nombre de terres à vendre dans cette localité.²⁰

Le prix élevé des terres semblait être le principal obstacle à la colonisation. Selon Dubord, les bonnes terres accessibles situées dans son agence se vendaient presque aussitôt que mises en vente. Dans la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, au contraire, un quatorzième à peine des terres disponibles avaient été vendues.²¹ Ces modalités d'appropriation du sol préjudiciables aux colons expliqueraient la présence de plusieurs squatters sur ce territoire. N'ayant pas poursuivi l'enquête à ce sujet dans les registres de la concession des terres, nous ne saurions dire si ces contraintes se sont exercées sur une longue période. On peut penser cependant que le prix élevé des terres à Sainte-Flore ait entraîné plusieurs révocations de vente de lots, mais ceci reste à confirmer. Quoi qu'il en soit, on constate que le territoire a été occupé au cours des années subséquentes. Voyons comment s'est déroulée cette occupation dans l'espace et dans le temps.

²⁰ Ibid.

²¹ "Rapport du comité spécial...", AJALC, 1862.

CHAPITRE II

LA MARCHE DU PEUPLEMENT

La dynamique du mouvement de colonisation est un phénomène dont la compréhension fait appel à plusieurs composantes du monde rural au 19e siècle. Dans ce chapitre nous nous limiterons à mettre en lumière deux facteurs qui ont joué un rôle déterminant dans la progression spatiale du peuplement à l'intérieur de la paroisse, soit les traits physiques des diverses parties du territoire et les conditions d'accessibilité de ces lieux.¹

L'occupation du territoire de Sainte-Flore s'est réalisée selon un rythme et une orientation particulière et à des périodes distinctes au cours de la seconde moitié du 19e siècle. Le tableau 1 rend compte de la répartition de la population dans la paroisse durant cette période. Les premiers colons se sont établis dans la plaine du chemin des Piles et dans la vallée de la rivière Shawinigan. En 1865 une dizaine d'années après le début du peuplement, la paroisse comptait environ 93 ménages dont plus de la moitié habitait le rang des Piles. Les autres

¹Dans un chapitre ultérieur portant sur l'explication des mouvements migratoires nous analyserons certains facteurs économiques et sociaux qui ont influencé la dynamique de la colonisation.

Tableau 1

Répartition des ménages selon les rangs
en 1865, 1874 et 1891.

	1865 ^a		1874 ^b		1891 ^c	
	N	%	N	%	N	%
Rang des Piles	50	54	110	53	113	38
Petit Rang					7	2
Rang Petite-Rivière	13	14	47	22	25	8
Rang 1 de Shawinigan ^d					22	7
Rang et poste de Grand'Mère	13	14	15	7	40	13
Rang St-Olivier	11	12	18	9	15	5
Rang Ste-Catherine	4	4	4	2	48	16
Rang St-Alexandre	1	1	14	7	8	3
Rang St-Ubald	1	1			3	1
Rang des Hêtres					14	5
Rang St-Théophile					2	6
Ensemble	93	100	208	100	297	100

^aTiré de l'Acte de cotisation de la paroisse de Sainte-Flore pour subvenir aux dépenses nécessaires à la construction d'une église...
16 juin 1865. Archives de la paroisse Sainte-Flore.

^bTiré du Recensement de la population de Sainte-Flore en 1874.
Archives de la paroisse Sainte-Flore.

^cTiré du Recensement de la paroisse de Sainte-Flore pour l'année 1891. Archives de la paroisse Sainte-Flore.

^dFait partie du rang de la Petite-Rivière antérieurement à 1891.

se partageaient à peu près également entre les rangs de la Petite-Rivière, de la Grand'Mère et Saint-Olivier. Bénéficiant d'un relief peu accidenté et d'un sol fertile, ces zones ont donc été colonisées à bonne heure.

Dix ans plus tard, la population se distribuait de façon presqu'identique, mais les habitants des deux principaux rangs étaient beaucoup plus nombreux. Le nombre de ménages a doublé dans le rang des Piles et quadruplé dans le rang de la Petite-Rivière. Une autre partie du territoire paroissial, le rang Saint-Alexandre, a été ouverte à la colonisation durant cette période. On y retrouvait 14 ménages en 1874. Le seul autre rang peuplé à cette époque, le rang Sainte-Catherine, n'a pas quant à lui accru sa population. Ici, le milieu naturel aux traits plus rudes en a retardé l'occupation.

Entre 1874 et 1891 on observe une nouvelle orientation du peuplement. La population s'est dirigée vers des rangs antérieurement délaissés. Les rangs Sainte-Catherine et des Hêtres (concession Sainte-Catherine no. 2) ont attiré la plus grande partie des nouveaux ménages. Dans le cas du premier, leur nombre est passé de 4 à 48 et dans le second, inhabité jusque-là, 14 ménages s'y sont installés. Le rang et le poste de la Grand'Mère ont reçu 25 nouveaux ménages et en comptaient 40 en 1891. Le relevé de la population des autres rangs indique que leur occupation était à peu près achevée dès 1874 et que certains Saint-Alexandre et Saint-Olivier) ont perdu des résidents. Durant cette période, la marche du peuplement a obéi moins à la recherche de bonnes terres qu'à la nécessité d'occuper les zones résiduelles dans la paroisse. En effet, même

s'ils étaient peu propices à l'agriculture, ces espaces renfermaient les seules terres encore disponibles à la colonisation sur le territoire paroissial. Cette extension du peuplement vers les marges de l'oekoumène s'est aussi réalisée sous l'impulsion d'activités économiques nouvelles qui libéraient en partie la population des contraintes physiques du milieu. Il s'agissait surtout de l'emploi créé par la construction de l'usine de Grand'Mère dont il sera question dans un chapitre ultérieur.

Cette marche du peuplement s'est dessinée parallèlement à l'ouverture des chemins de colonisation dans la paroisse. Les premiers colons, nous l'avons vu dans le chapitre précédent, ont souvent ébauché eux-mêmes les chemins leur donnant accès aux terres, précédant ainsi l'intervention du gouvernement ou de la municipalité. Cette nécessité ajoutée aux labeurs des premiers défrichements rebutaient cependant bon nombre de colons de sorte que le rythme d'occupation du territoire en a souffert considérablement. L'absence de chemins praticables est souvent évoquée par les contemporains comme le principal obstacle à la colonisation. En 1865 le ministre de l'agriculture du Canada mentionnait dans son rapport annuel:

Les conducteurs de travaux sont unanimes à dire (...) que le trop-plein de la population des paroisses n'attend que l'ouverture de chemins pour se fixer sur les nouvelles terres et commencer le défrichement et que, dans certains endroits, la jeunesse émigre parce qu'il n'y a pas de débouchés pour lui permettre d'exploiter avantageusement les terres qu'elle pourrait acheter...²

L'agent des terres du Saint-Maurice abondait dans le même sens quelques

²"Rapport sur les chemins de colonisation du Bas-Canada, Rapport du ministre de l'agriculture de la province du Canada pour l'année 1865", DSC, 1866, vol. XXVI, doc. 5.

années auparavant alors qu'il répondait au gouvernement que "les chemins de colonisation sont si importants pour promouvoir l'établissement des terres nouvelles que généralement il n'y a pas de colonisation possible sans cela (...) Après les chemins, poursuivait-il, je ne vois aucun moyen plus avantageux pour encourager l'établissement des terres que l'érection d'une chapelle autour de laquelle vient se greffer de suite un noyau de colonisation..."³ Enfin, l'opinion d'un marchand de Trois-Rivières corrobore celle des deux témoins précédents:

...La colonisation, selon lui, fait des progrès rapides partout où il est ouvert des chemins et bien lents et l'on pourrait même dire qu'elle n'en fait pas du tout, là où il n'y a pas de chemins, malgré que le cultivateur trouve un marché facile et rémunérateur pour tous ses produits, dans presque toutes les parties du territoire du St-Maurice, en conséquence de l'exploitation du bois. Il faut donc en conclure que l'absence de chemins est le seul grand obstacle à la colonisation dans le Bas-Canada...⁴

Parfois les colons commençaient à défricher des lots là où on les informait qu'une route serait construite incessamment. Ce fut le cas dans le rang Saint-Alexandre, comme le rapporte le conducteur des chemins, curé de la paroisse:

...L'année dernière, j'ai encouragé la colonisation de ce rang, malgré qu'il n'y eût pas encore aucun chemin de fait, leur promettant bien de devoir m'intéresser auprès du gouvernement (...) pour leur procurer une route cette année. Ils ont été encouragés par cette promesse et ont travaillé activement à ouvrir leurs terres...⁵

³"Rapport du comité spécial...", AJALC, 1862.

⁴(Réponse de R. Lanigan), "Rapport du comité spécial...", AJALC, 1862.

⁵"Rapport détaillé sur les travaux exécutés dans les chemins de colonisation durant l'année 1869, Rapport du commissaire de l'agriculture et des travaux publics de la province de Québec pour les 12 mois expirés le 31 décembre 1869", DSQ, 1869-70, vol. 2, doc. 3, p. 83.

Par contre, si le projet de route était incertain, la colonisation n'avancait guère. Par exemple, dans le rang Sainte-Catherine, le curé notait que "les progrès sous le rapport du défrichement ne sont pas aussi considérables, la difficulté de sortie pour ne pas dire l'impossibilité, le doute où l'on était s'il s'ouvrirait un chemin, en sont la cause."⁶

Support indispensable à la colonisation, ces chemins de campagne ne servaient pas toujours cette cause. Ceci tenait en partie au système qui régissait la construction de ces voies. Le favoritisme politique dans l'attribution des subsides gouvernementaux, l'inefficacité des corvées, l'incompétence des surintendants des travaux rendaient inutiles maints efforts consacrés à la construction et à l'amélioration de ces routes.⁷ Ces lacunes entraînaient de sérieuses conséquences pour la colonisation comme le rapportait l'agent de colonisation A. Barnard en 1874:

... Un chemin dont la nécessité sera pressante et immédiate dans tout son parcours, n'avancera que d'un mille ou deux par année et prendra plusieurs années à s'ouvrir; une fois ouvert, il sera presqu'impraticable. Dans l'intervalle, les colons auront été exposés aux plus grandes misères et bon nombre d'entre eux auront quitté le pays pour toujours. Les parents et amis de ces colons auront été tenus au courant de leurs déboires et on se gardera bien d'imiter leur exemple. De fait, la colonisation est aujourd'hui considérée presque partout comme un pis-aller auquel fort peu de cultivateurs songent pour eux-mêmes ou pour leurs familles (...) Il est certain que dans l'état actuel des

⁶ Ibid.

⁷ Jean Hamelin et Yves Roby, Histoire économique du Québec 1851-1896, Montréal, Fides, 1971, p. 148.

chemins de colonisation, il est presqu'impossible de tirer bon profit des magnifiques bois forestiers qui abondent sur les terres des colons et qui pourtant auraient une si grande valeur si l'on pouvait seulement les apporter sur les chemins de fer ou sur les rivières, sans des frais exorbitants.⁸

Cette longue citation montre bien les difficultés générées par les déficiences des voies de communication en milieu rural. Non seulement empêchaient-elles le peuplement et l'occupation durable des territoires de colonisation, mais elles limitaient aussi considérablement l'activité économique dans les paroisses.

A Sainte-Flore, le réseau routier s'est élaboré dans de telles conditions. Son territoire étant caractérisé en partie par un relief accidenté, cela accentuait les problèmes liés à la construction des chemins. Les nombreuses plaintes et réclamations dont est saisi le conseil municipal relativement à l'état des routes témoignent des lacunes à ce niveau dans la paroisse.

En dépit des carences de la voirie rurale au 19e siècle, la colonisation du territoire s'est effectuée concurremment au développement de son réseau routier. A la fin des années 1880, tous les rangs et concessions de la paroisse étaient desservis par des routes. Il a été possible de situer dans le temps et dans l'espace la plupart des routes et chemins

⁸ "Rapport de E.-A. Barnard, Rapport du commissaire de l'agriculture et des travaux publics de la province de Québec pour l'année finissant le 30 juin 1874", DSQ, 1874, vol. 8, doc. 4.

de front⁹ en consultant les procès-verbaux relatifs aux règlements municipaux régissant l'ouverture et l'entretien des chemins.¹⁰ La requête des propriétaires demandant qu'un procès-verbal soit dressé peut se rapporter à une route dont la réalisation a déjà été amorcée par les premiers occupants d'un rang et viser à en fixer légalement les règles de construction et d'entretien. Elle peut aussi concerner une route nouvellement projetée que l'on veut faire ouvrir sous le contrôle de la municipalité. Généralement, la construction d'un chemin s'amorce peu de temps après que la réglementation en ait été déterminée dans un procès-verbal.¹¹ Ces procès-verbaux permettent de reconstituer assez fidèlement l'élaboration du réseau routier dans la paroisse et partant, de cerner

⁹ L'appellation "route" désigne ici spécifiquement les voies de communication qui relient les rangs entre eux suivant une direction perpendiculaire à ces derniers. La route longe habituellement la ligne de division de deux lots. Le "chemin de front" aussi appelé chemin de rang ou de cordon traverse la ligne de front de chacun des lots d'un rang. Il constitue les voies de peuplement. Pierre Deffontaines, "Le rang, type de peuplement rural du Canada français", Cahiers de géographie, no. 5, 1953, p. 20.

¹⁰ Archives de la municipalité de la paroisse Sainte-Flore, Registre pour procès-verbal et répartition de routes. La loi des municipalités et des chemins adoptée en 1855, stipulait que les francs tenanciers d'une paroisse désirant ouvrir ou améliorer une route devaient procéder à l'élection d'un surintendant qui avait la responsabilité de les réunir et de consigner dans un procès-verbal le tracé de la route, la distribution des corvées et des cotisations entre les propriétaires. Ce procès-verbal était homologué par le conseil municipal ou le conseil de comté. Jean Hamelin, Yves Roby, op. cit., p. 174.

¹¹ Ce fait apparaît lorsque l'on confronte les procès-verbaux de route avec les rapports annuels des travaux faits sur les chemins de colonisation, annexés aux rapports annuels du commissaire de l'agriculture et des travaux publics. Ces derniers font état des travaux de parachèvement des chemins réglementés par procès-verbal quelques années auparavant. Entre les débuts des travaux d'ouverture d'un chemin et leur achèvement, le procès-verbal prévoit en général deux ans, mais ce délai atteint parfois quatre ans.

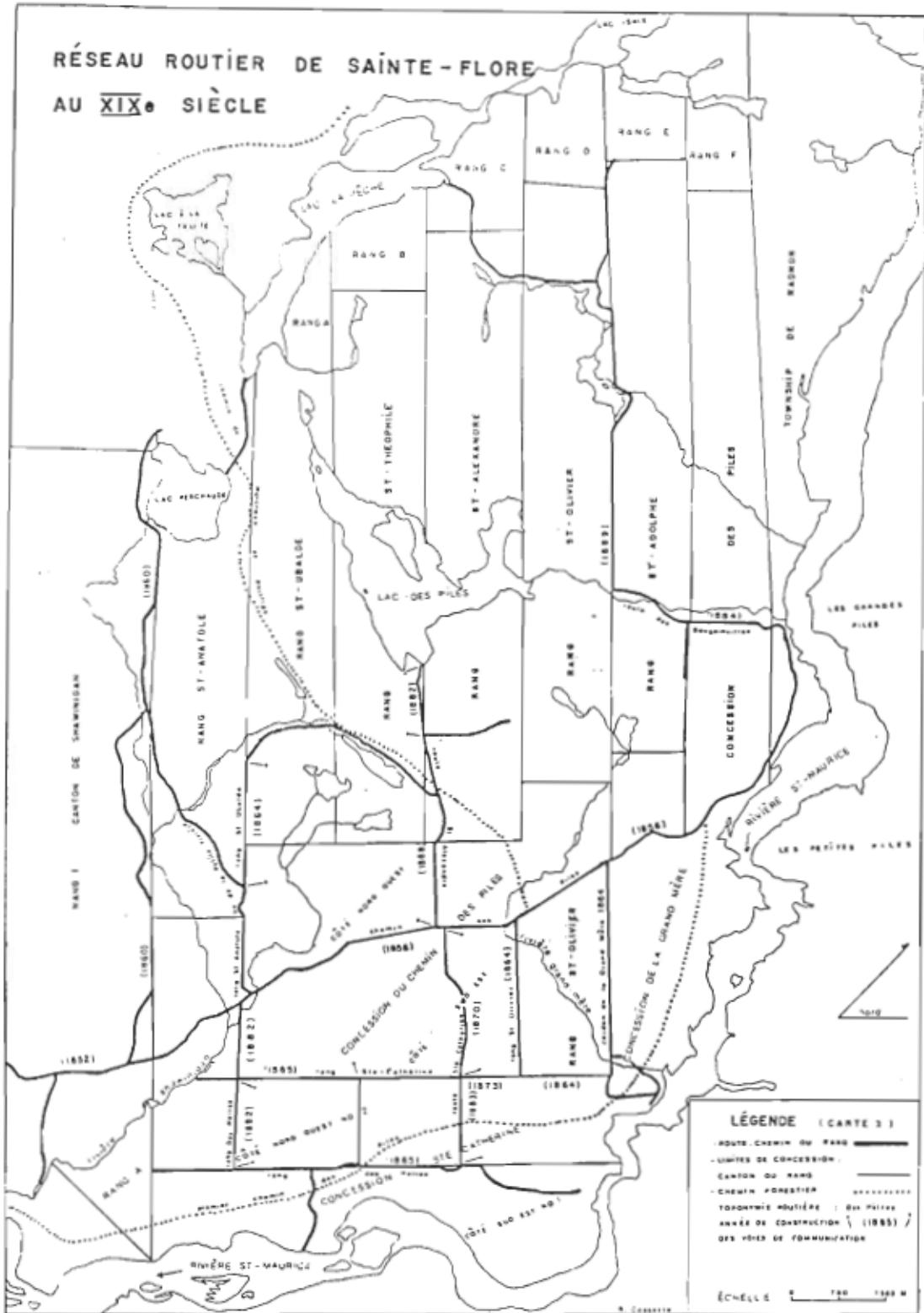
les phases et l'extension du peuplement. Voyons ce que nous livre cette source.

La mise en place du réseau routier de Sainte-Flore telle qu'illustrée sur la carte no. 2, s'est déroulée en trois étapes au cours de la seconde moitié du 19e siècle. On distingue une première phase amorcée en 1856 par la construction du chemin des Piles auquel se sont ajoutés le chemin de la Petite-Rivière en 1860, de même que ceux des rangs Saint-Olivier, de la Grand'Mère, Sainte-Catherine et Saint-Ubald, en 1864. Les parties de ces rangs desservis par le chemin ont été occupées durant cette période, sauf le rang Saint-Ubald qui n'a jamais été habité.

Une deuxième phase apparaît entre 1868 et 1873. Le rang Saint-Alexandre de même qu'une autre partie du rang Sainte-Catherine sont alors ouverts à la colonisation. Par la suite, il s'écoule une période de près de dix années sans qu'aucun nouveau chemin ou route ne soit aménagé. Cette interruption dans la mise en valeur de nouvelles zones sur le territoire paroissial s'inscrit dans une période au cours de laquelle les crédits gouvernementaux accordés pour les chemins de colonisation subissent d'importantes diminutions. En effet, l'assistance de l'Etat chute de 65% dans l'ensemble de la province et de 68% dans le comté de Champlain entre 1875 et 1880.¹²

¹²Annuaire statistique, 1ère année, Québec, Bureau de la statistique, 1914, p. 436.

L'explication de la baisse des dépenses à ce chapitre réside sans doute en premier lieu dans la crise économique qui secoue le Québec à cette époque. De plus, une forte proportion des fonds gouvernementaux a été employée durant cette période pour la construction des chemins de fer, ce qui a réduit la part allouée aux chemins de colonisation.



Sources: Plan officiel de la paroisse Sainte-Flore, comté de Champlain,
Echelle 5 arpents au pouce.

Registre pour procès-verbaux de routes.

La colonisation reprend vers 1885 avec l'occupation de la plus grande partie de la concession Sainte-Catherine. Ceci marque l'extension maximale de l'oekoumène dans la paroisse au 19e siècle.

Cette description de la marche du peuplement a montré comment celle-ci a obéi à la géographie des lieux. Les chemins de colonisation ont été ouverts tôt, là où le territoire se prêtait bien à la colonisation tant au point de vue de l'accessibilité que de l'agriculture. Toutefois, la population s'est concentrée à 75% dans seulement deux rangs pendant les 25 premières années d'existence de la paroisse. Au cours des 15 dernières années du 19e siècle, elle fut mieux répartie sur le territoire bien que le peuplement soit demeuré faible sur sept des dix rangs que comptait la paroisse à la fin du siècle.

CHAPITRE III

L'ECONOMIE RURALE

Ce chapitre vise à présenter les principales activités économiques auxquelles s'adonne cette communauté rurale au 19e siècle. A Sainte-Flore comme ailleurs en Mauricie et dans d'autres régions du Québec rural de l'époque, l'agriculture et la forêt constituent les bases de l'économie. La coexistence de ces deux activités dans un même espace économique forme ce que les historiens ont appelé le système agro-forestier.¹ Il ne s'agira pas ici d'analyser les éléments de ce système ni de vérifier comment ses mécanismes ont joué dans l'espace paroissial, mais plutôt d'exposer à grands traits les caractéristiques de l'économie locale.

A. L'agriculture: Dans les paroisses adossées aux Laurentides, l'exploitation agricole est grandement défavorisée par le cadre physique des lieux. La rareté des sols fertiles, le relief accidenté, la température moins clémence imposent à l'agriculture de fortes contraintes. A l'époque de la colonisation, ces difficultés naturelles se doublaient

¹ Pour une interprétation de sa formation et une description de cette économie, voir Normand Séguin, "L'économie agro-forestière: genèse du développement au Saguenay au 19e siècle", Agriculture et colonisation au Québec..., pp. 159-164.

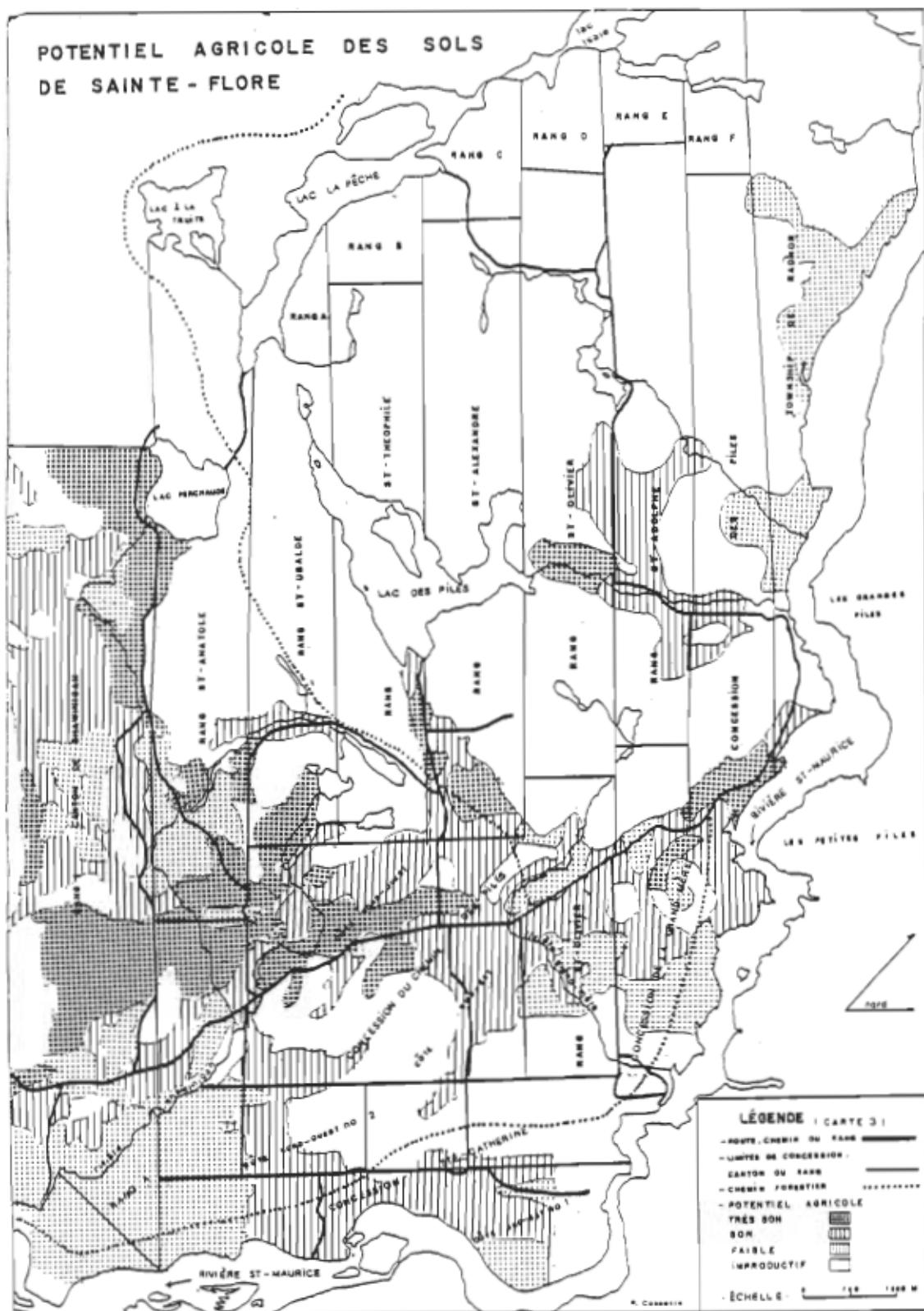
de pratiques agricoles déficientes et de l'absence d'infrastructures essentielles à son développement.

Pour déterminer les conditions physiques du milieu en rapport avec l'agriculture, nous avons dressé la carte de potentiel agricole des sols (carte 3) pour tout le territoire faisant partie de la paroisse à un moment ou à un autre au cours du 19e siècle.²

La plus grande partie du territoire est couverte de sol impro-
ductif ou à productivité moyenne et de quelques minces bandes de très bons sols. Ces deux dernières catégories sont concentrées dans la plaine s'étendant le long du chemin des Piles et dans la vallée de la rivière Shawinigan. Les rangs aux meilleures possibilités agricoles sont par ordre d'importance, les rangs des Piles, de la Petite-Rivière et premier rang de Shawinigan, les rangs Saint-Alexandre, Saint-Olivier, de la Grand'Mère et des Hêtres. Les très bons sols se rencontrent presqu'exclusivement dans les deux premiers rangs. Toutefois, même les bons sols sont assujettis à des facteurs limitatifs tels le manque de drainage, la pierrosité et le relief. Dans ces conditions, l'agriculture

² Le classement des sols a été effectué selon la méthode de la carte synthèse agricole décrite dans OPDQ, Inventaires bio-physiques du Québec, La méthodologie du zonage des terres selon leurs potentiels, Doc. no. 2, juin 1971, 97 p.

Nous avons inclus la classe 6 dans la catégorie c ou faible, alors qu'elle est comprise dans les terres non agricoles sur la carte synthèse. Ces terres sont jugées impropre à la culture pour une agriculture moderne, sauf pour les plantes fourragères vivaces. Cependant, dans le contexte de l'agriculture de subsistance pratiquée au 19e siècle, ces sols pouvaient servir de base à une exploitation visant l'auto-consommation.



Source: Québec, Service de recherche en sols. Classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole (1969), Shawinigan 31 I/10 Est, 31 I/10 Ouest.

évolue dans un cadre physique restreint, ce qui limite grandement ses possibilités d'expansion.

D'après les recensements fédéraux, le dénombrement³ des exploitants (tableau 2) indique une augmentation du nombre des établissements agricoles durant toute la période. Mais au fur et à mesure que la population s'accroît, la proportion de cultivateurs par rapport à l'ensemble des familles s'abaisse au profit des journaliers, des gens de métiers et des commerçants. Le pourcentage d'exploitants passe de 95% en 1861 à 76% en 1891. Cette baisse résulte en partie de l'arrivée d'un grand nombre de journaliers à Grand'Mère après 1887, date de l'implantation de l'usine de la compagnie Laurentide Pulp. En défalquant du nombre total de ménages ceux qui résident au poste de Grand'Mère, la proportion d'exploitants remonte à 86% pour l'année 1891. Donc, en considérant les données des recensements fédéraux, il n'y aurait pas eu une baisse significative de la proportion d'exploitants agricoles dans la partie rurale de la paroisse durant cette période.

Toutefois, cette source ne semble pas toujours fiable. À titre d'exemple, en 1891 le curé évalue à 174 le nombre de ménages de cultivateurs contrairement au recensement du gouvernement qui en dénombre 255.

³ La définition d'un exploitant agricole peut varier d'un recensement à l'autre et influer sur les dénombremens. Cependant nous ne sommes pas en mesure de connaître les différences d'évaluation que ceci aurait pu occasionner, faute de précision quant à ces définitions. A ce propos nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage de Normand Séguin et al., L'agriculture en Mauricie. Dossier statistique: 1850-1950, Trois-Rivières, publié par le Groupe de recherche sur la Mauricie, 1979, pp. 21 ss.

Tableau 2

Nombre de ménages d'agriculteurs et d'emplacementaires
(1861-1896)

Années	Agriculteurs		Emplacementaires ^a		Ensemble N
	N	%	N	%	
1861*	55	95	3	5	58
1871*	113	83	23	17	136
1881*	193	90	22	10	215
1884*	195	95	10	5	205
1887*	197	90	21	10	218
1889*	129	41	187	59	316
1891*	174	58 (66)	128 (88)	42 (34)	302 (262)
1891*	255	76 (86)	81	24	336
1892*	186	66	97	34	283
1894*	197	70	84	30	281
1896*	108	36 (54)	188 (92)	64 (46)	296 (200)

^aLe nombre d'emplacementaires a été obtenu en soustrayant le nombre d'exploitants du nombre total des ménages. Le groupe des emplacementaires comprend aussi des occupants de terres qui ne cultivaient pas.

* Informations provenant des Recensements du Canada.

* Informations provenant des rapports annuels du curé.

() Nombres et pourcentages après avoir soustrait les familles résidant à Grand'Mère.

Dans ce dernier estimé, le nombre total de ménages résidant dans la paroisse est supérieur de 34 à celui du curé. Même en soustrayant ces 34, on arrive à un total de 47 ménages agricoles de plus. Considérant la nature des deux sources, les informations du curé seraient plus adéquates pour évaluer le nombre réel de cultivateurs, car ce dernier dénombre les familles habilitées à payer la dîme sous forme de produits agricoles. D'après cette source, la proportion des ménages agricoles par rapport à l'ensemble chute considérablement après 1887: ceux-ci, généralement, représentent alors moins des deux tiers des ménages recensés.

Durant cette période, il y avait donc un nombre plus faible d'exploitants qui tiraient leur subsistance de la terre. Une fraction importante de cultivateurs auraient abandonné la pratique de l'agriculture au profit d'activités industrielles et forestières. Ces cultivateurs-journaliers étaient-ils sur des terres en marge de l'oekoumène agricole qui ne se prêtaient pas à la pratique d'une agriculture réellement productive? Ont-ils délaissé l'agriculture pour s'adonner à un travail tout simplement plus rémunérateur? Pour éclairer la question, il importe de cerner quelques caractéristiques du type d'agriculture pratiqué dans la paroisse.

Les occupants de terres (tableau 3) de plus de 50 acres sont les plus nombreux. Tout au cours de cette période, ils regroupent plus de 80% de l'ensemble des occupants. En comparaison, les occupants de cette catégorie dans l'ensemble de la Mauricie constituent environ 70% des exploitants durant ces années.⁴ Sur ce plan, la paroisse se démarque

⁴Normand Séguin, "L'agriculture de la Mauricie et du Québec 1850-1950", in RHAF, vol. 35, no. 4, mars 1982, p. 546.

donc passablement du reste de la région.

Tableau 3

Répartition des occupants de terre
selon l'espace occupé
(1861-1891)

	1861*		1871		1881		1891	
	N	%	N	%	N	%	N	%
1 à 10 acres			2	1,7	8	4,1	16	6,2
11 à 50 acres	2	3,5	19	16,8	30	15,5	34	13,3
51 à 100 acres	25	44,6	42	37,1	59	30,5	101	39,6
101 à 200 acres	19	33,9	39	34,5	66	34,1	75	29,4
Plus de 200 acres	10	17,8	11	9,7	30	15,5	29	11,3

Source: Recensements du Canada.

* Pour 1861, les superficies ont été recensées en arpents mais les données publiées sont présentées en acres sans avoir été modifiées au préalable. Même si nous n'avons pas effectué la conversion, la répartition des occupants effectuée ici se rapproche passablement de la répartition réelle.

La dimension moyenne des exploitations (tableau 4) diminue de 118 acres en 1861 à 100 en 1891. Ceci représente cependant une trentaine d'acres de plus que l'exploitation moyenne dans l'ensemble de la Mauricie.⁵ Mais, l'espace utilisé à des fins agricoles n'accapare qu'une faible part de la surface occupée. Les terres sont en effet couvertes

⁵ Ibid., p. 547.

Tableau 4

Evolution de l'utilisation du sol
(1861-1891)

Année	Surface améliorée moyenne par occupant		Dimension moyenne des terres occupées	Espace moyen ensemencé		Espace moyen en bois debout		Espace moyen pâturage	
	acres	%		(acres)	acres	%	acres	%	acres
1861	10,6	8,9	118,9		9,9	8,3	108	91	0,7
1871	26,2	26,4	99,2		21,5	21,7	72,9	73,5	4,5
1881	31,8	27,1	117,2		25,7	21,9	85,4	72,8	6
1891	35,4	35	100,3		25,7	25,6	64,8	64,6	9,5

Source: Recensements du Canada.

de bois dans des proportions variant de 91% en 1861 à 65% en 1891. La surface améliorée moyenne (tableau 4) demeure donc très faible tout au long de la période. L'agriculture n'accapare que 26 acres en 1871, 31 acres en 1881 et 35 acres en 1891, ces superficies formant entre le quart et le tiers de l'espace occupé moyen. A ce chapitre, la paroisse arrive derrière la moyenne régionale jusqu'en 1881 alors que cette dernière est de 39,9 acres, et la rejoint en 1891 au moment où l'espace amélioré moyen se situe à un peu plus de 35 acres.⁶ Ceci ne représente encore que 35% de l'espace occupé moyen dans la paroisse. Aussi est-il probable qu'à cette époque, la plus grande partie des terres occupées ne se prêtait pas à une mise en valeur agricole sur une plus vaste échelle. L'exploitation agricole était donc généralement de petite dimension, ce qui limitait d'autant ses possibilités économiques.

Les surfaces consacrées aux diverses cultures (tableau 5) vont par ordre d'importance à l'avoine, aux pâturages, au foin, au blé et aux pommes de terre. Sauf pour le foin, l'espace utilisé pour ces cultures a tendance à diminuer au profit des pâturages.⁷ La part de chacune de ces cultures dans l'ensemble de l'espace cultivé est inférieure à celle observée dans l'ensemble des comtés de Champlain et Saint-Maurice⁸ sauf pour le sarrasin et les pommes de terre en début de période.

⁶ Ibid.

⁷ Cependant, la proportion de l'espace total ensemencé par rapport à l'espace occupé augmente, passant de 21,7% en 1871 à 25,6% en 1891.

⁸ Normand Séguin et al., L'agriculture en Mauricie. Dossier statistique: 1850-1950..., p. 125 et 159.

Tableau 5

Répartition en % de l'espace en culture
(1861-1891)

	1861	1871	1881	1891
Foin		14,8	13,3	18,7
Blé	2,1	3	1,9	1,4
Avoine	33,7			20,3
Pomme de terre	10,5	3,1	1,4	1,3
Pâturage	6,9	17,1	19	27

Source: Recensements du Canada.

En examinant l'évolution de la production moyenne par occupant des principales cultures (tableau 6), il ressort que seule la production de foin est en hausse durant toute la période, la plus forte augmentation se situant entre 1871 et 1881. La production des autres cultures atteint son maximum en 1881 pour ensuite décliner fortement. Seule la pomme de terre connaît une baisse continue jusqu'en 1881, puis une légère remontée en 1891. Les données disponibles relativement à la productivité (tableau 7) reflètent généralement ces tendances de la production. Le curé de la paroisse atteste cette dégradation de la production lorsqu'il note dans son rapport annuel à l'évêque en 1891 que "les gens ne récoltent presque plus".⁹

⁹ Rapport annuel sur l'état de la paroisse de Ste-Flore... 1891,
Archives de l'évêché de Trois-Rivières.

Tableau 6

Production moyenne par occupant (boisseaux)
(1861-1891)

	1861	1871	1881	1891
Blé	2,3	8,5	8,1	4
Avoine	90,5	106	173,3	97,8
Foin (tonne)	1,1	3,2	6	6,6
Pomme de terre	181,2	106,4	64,5	68,1

Source: Recensements du Canada.

Tableau 7

Rendement des principales cultures
(1861-1891)

	1861	1871	1881	1891
Pommes de terre (boisseau/acre)	160,3	127	147	138
Avoine (boisseau/acre)	25,1			13,5
Blé (Boisseau/acre)	10,1	10,6	13	7,7
Foin (Tonne/acre)		,8	1,4	,9

Source: Recensements du Canada.

Ces résultats traduisent la persistance de pratiques agricoles traditionnelles qui ne permettent pas de hausser le seuil de productivité au-delà des possibilités naturelles du milieu. Cette stagnation serait aussi due à l'occupation de terres moins propices à l'agriculture à compter des années 1880 ce qui a fait régresser le portrait général de l'agriculture à partir de cette décennie. Cette dernière constatation est confirmée par la description de la marche du peuplement présentée dans le chapitre précédent où nous avons vu que durant la décennie 1880 ce sont principalement les lots situés dans la concession Sainte-Catherine qui ont été occupés, zone caractérisée par un sol pauvre et un relief accidenté. Pour compléter ce tableau de l'agriculture, mentionnons que le cheptel possédé par les exploitants ne s'accroît que très faiblement entre 1861 et 1891. En fin de période, la répartition moyenne des animaux par occupant est la suivante: 3,7 bêtes à cornes, 2 vaches laitières, 3,8 moutons, 1,7 porcs et 1,3 chevaux. En cela, la situation de la paroisse est comparable à celle observée dans la région.¹⁰

Ce bilan de l'évolution des activités agricoles confirme l'hypothèse d'une occupation au-delà de la zone agricole viable. Cette occupation aurait été le fait de colons pour qui l'agriculture tendait à devenir une activité secondaire devant la nécessité d'aller chercher ailleurs les ressources d'appoint.

S'il est vrai que cette agriculture dans son ensemble se situe à un stade peu avancé au cours de la période étudiée, il faut aussi reconnaître

¹⁰Normand Séguin et al., L'agriculture en Mauricie. Dossier statistique: 1850-1950..., p. 128 et 162.

que la population y a trouvé sa subsistance. Il s'agit d'abord d'une agriculture axée sur l'auto-consommation: les données présentées plus haut tendent à le démontrer. Par ailleurs, certains indices suggèrent l'existence d'activités agricoles orientées vers les marchés. Ainsi, l'importance de la culture de l'avoine malgré le faible nombre d'animaux à nourrir laisse deviner que cette production était destinée principalement au marché, en l'occurrence les chantiers d'abattage du bois. L'état actuel de notre documentation ne permet pas de juger de l'importance de ce commerce entre les cultivateurs et les entrepreneurs forestiers.¹¹ Tout de même, quelques informations en attestent la pratique.

Le chemin des Piles a longtemps été le principal axe de pénétration vers les territoires de coupe forestière; Sainte-Flore formait le dernier établissement d'importance avant d'atteindre le haut Saint-Maurice. Elle bénéficiait ainsi de la proximité des marchés forestiers. Ceci constituait un avantage certain, car les coûts de transport étant moindres, les cultivateurs pouvaient vendre leurs produits à un prix inférieur, tout en profitant des prix élevés offerts par ces marchés éloignés des paroisses agricoles. Cet avantage est mis en lumière dans certains articles traitant de l'essor de la colonisation dans la paroisse. Ainsi le Journal des Trois-Rivières mentionnait en 1869: "Les cultivateurs ne sont nullement en peine d'écouler leurs produits, en les vendant même à des prix beaucoup plus élevés que ceux de notre marché. Les chantiers sont pour les habitants de Sainte-Flore un excellent débouché et généra-

¹¹ Certains marchés d'approvisionnement ont pu faire l'objet de contrats notariés. Un relevé systématique de tels contrats permettrait d'identifier certains individus plus engagés dans ce commerce mais ne révélerait pas pour autant l'importance de ces débouchés pour l'ensemble des agriculteurs.

lement, ils vendent leurs grains 12 à 15 sols plus chers qu'on les vend ici..."¹²

Cette agriculture, orientée principalement vers l'auto-consommation, n'en est donc pas pour autant coupée du marché. Elle est aussi, de ce fait, soumise aux aléas des crises cycliques qui affectent le secteur économique de la forêt. Par ailleurs, ce débouché a pu être entravé par l'ouverture du chemin de fer des Piles en 1880, qui déplaçait du côté est de la rivière la voie de pénétration du haut Saint-Maurice. Mais l'essor de Grand'Mère, consécutif à l'implantation de la Laurentide Pulp Co., a engendré une nouvelle demande pour les produits agricoles. Bien que l'absence de données pour l'année 1901 ne permette pas de voir comment l'agriculture s'est ajustée à ce nouveau marché, on peut penser qu'il a contribué nettement à amorcer le mouvement de spécialisation et de modernisation des exploitations agricoles.

L'apparition d'associations travaillant à l'avancement de l'agriculture annonce les débuts de ces transformations. Ainsi, la Société d'agriculture et le Cercle agricole sont fondés à Sainte-Flore après 1887. Ces mouvements ne semblent pas avoir suscité l'intérêt des cultivateurs plus tôt au 19e siècle, comme ce fut le cas dans d'autres paroisses des comtés de Champlain et de Saint-Maurice.¹³ Selon nos infor-

¹² Journal des Trois-Rivières, 7 décembre 1869, p. 2, col. 1-2.

¹³ En 1877, 13 paroisses du comté de Champlain et 7 du comté Saint-Maurice ont des souscripteurs à leurs Sociétés d'agricultures respectives. "Rapport général du commissaire de l'agriculture et des travaux publics de la province de Québec pour l'année finissant le 30 juin 1877", DSQ, 1877-78, Vol. II, doc. 4.

mations, il n'y aurait pas eu de responsable de la Société d'agriculture à Sainte-Flore avant 1888.¹⁴ Le Cercle agricole ne fut organisé, sous la présidence du curé de la paroisse, qu'en 1894.¹⁵ Malgré le manque d'encadrement, certains agriculteurs ont tout de même participé au mouvement de spécialisation dans l'industrie laitière, amorcé vers la fin du siècle au Québec et dans la région. En 1893, la paroisse comptait trois fromageries et en 1898, une beurrerie, trois fromageries et une beurrerie-fromagerie.¹⁶

A la lumière de ces faits, il ne serait pas faux d'affirmer que l'apparition d'un marché d'importance à proximité a été l'élément catalyseur des transformations de l'agriculture à Sainte-Flore.

B. L'exploitation forestière: Si les paroisses de colonisation étaient souvent localisées sur des territoires peu propices à l'agriculture, elles renfermaient par contre de riches forêts qui ont été largement exploitées au 19e siècle. Ce fut le cas à Sainte-Flore où le bois a toujours joué un rôle important dans l'économie locale.¹⁷

¹⁴Cette année-là, le secrétaire-trésorier de la paroisse en est le directeur, Journal des Trois-Rivières, 2 janvier 1888, p. 2.

¹⁵"Rapport du commissaire de l'agriculture et de la colonisation de la province de Québec pour 1894", DSQ, 1894-95, vol. 28, doc. 2.

¹⁶"12ème rapport annuel de la société d'industrie laitière de la province de Québec pour 1893, Liste des fabriques de beurre et de fromage de la province de Québec", DSQ, 1893-94, vol. 27-28, doc. 2; "16ème rapport annuel de la société... pour 1897", DSQ, 1899, vol. 32, doc. 3B.

¹⁷Les diverses formes d'exploitation forestière ne peuvent être étudiées au niveau local faute de sources. Nous n'allons ici que les décrire brièvement.

L'exploitation forestière se développe d'abord à la suite de la demande pour le bois équarri, puis pour le bois scié, à partir du milieu du siècle et du bois à pâte vers 1890. La coupe de bois s'effectuait sur les terres publiques ou privées par des entrepreneurs forestiers ou des cultivateurs.

Le travail en forêt consistait pour certains à s'engager au service des entrepreneurs ou de leurs sous-traitants oeuvrant en haute Mauricie. Plusieurs cultivateurs, surtout les jeunes célibataires allaient y travailler l'automne après les travaux agricoles. Bien que le recensement des chantiers du haut Saint-Maurice en 1861 ne dénombre qu'un seul résident de Sainte-Flore, il est probable que plusieurs d'entre eux travaillaient aux chantiers dans la paroisse même ou à proximité. Quelques témoignages en effet confirment l'existence de chantiers dans la paroisse au 19e siècle. En 1869, le Journal des Trois-Rivières rapportait que "pendant l'hiver, les habitants (de Sainte-Flore) pouvaient eux-mêmes faire chantier pour les commerçants de bois et il y en avait plusieurs qui, chaque automne, entreprenaient de faire un nombre considérable de billots. Quand arrivait le printemps, ils se trouvaient avoir en main une somme assez ronde qui lesaidaient beaucoup dans la culture et le défrichement de leurs terres."¹⁸ La même année, le curé mentionnait "qu'il y aurait encore des chantiers non loin des chemins."¹⁹ Un autre

¹⁸ Journal des Trois-Rivières, 7 décembre 1869, p. 2.

¹⁹ "Rapport détaillé sur les travaux exécutés dans les chemins de colonisation durant l'année 1869", "Rapport du commissaire de l'agriculture et des travaux publics de la province de Québec pour les 12 mois expirés le 31 décembre 1869", DSQ, 1869-70, vol. 2, doc. 3.

conducteur notait encore la présence de chantiers en 1888.²⁰ L'arrivée de la Laurentide Pulp en 1887 a donné un nouvel essor à l'exploitation forestière qui subissait alors les contrecoups de la crise économique amorcée en 1873 et du déclin de la demande de bois scié. Cette industrie créa un marché pour les résineux de plus faibles dimensions utilisés dans la fabrication de la pâte de bois, d'autant plus qu'à ses débuts la compagnie s'approvisionnait en bois chez les cultivateurs.²¹

Les fermes comportaient, nous l'avons vu, une grande superficie de terres en bois debout dont certaines renfermaient des essences recherchées sur les marchés. Les cultivateurs les exploitaient à des fins domestiques ou commerciales. Le recensement fédéral de 1871 donne la production de bois de chaque occupant de terre (tableau 8). On peut présumer que pour la majorité des exploitants, ce bois provenait des lots de ferme. Cette année-là, 93 exploitants ou 82% ont coupé du bois sur leurs terres. De ceux-ci, 62% ont fait plus de 100 billots et 25% plus de 500. Trois occupants désignés comme "contracteurs", ont une production qui atteint pour l'un 4 200 billots et pour les deux autres, 1 400 chacun. Le grand nombre d'occupants de terre qui s'adonnent à l'exploitation forestière démontre l'existence de plusieurs chantiers dans la paroisse ou dans les environs donnant du travail à plusieurs hommes.

²⁰ "Réponse à un ordre de l'Assemblée législative en date du 7 mars 1890 pour une copie de toutes requêtes, correspondance et recommandations faites au sujet des octrois de colonisation dans le comté de Champlain depuis le 1er février 1887...", DSQ, 1890, vol. 23, doc. 230.

²¹ Auguste Désilets, La Grand'Mère..., p. 46.

Tableau 8

Production de bois sur les fermes en 1871

Bois équarri Pieds cubes	No. de producteurs	Billots	No. de producteurs
500 et moins	19	Moins de 100	30
Plus de 500	14	100 - 500	32
Plus de 1 000	6	Plus de 500	26
Total	39	Total	88

Nombre total d'occupants de terres ayant tiré du bois de leurs lots: 93 ou 82,3%.

Source: Recensement du Canada (manuscrit).

La forêt était également exploitée pour le bois de chauffage dont la demande s'accroissait avec l'essor des villes. Ce commerce s'est développé principalement après l'arrivée du chemin de fer qui permettait de transporter le bois vers des marchés plus éloignés. Sous ce rapport, Sainte-Flore était défavorisée au 19e siècle à cause de l'éloignement des lignes ferroviaires.²² Au début des années 1880, la fabrication de charbon de bois aux Grandes-Piles amena une exploitation plus intensive des bois francs sur les terres. A cette époque, les habitants de Sainte-Flore ont aussi exploité l'écorce de pruche utilisée dans l'industrie de la tannerie. Le bois de pruche était vendu pour la fabrication de dormants

²²Ce type d'exploitation ne pouvait se faire avantageusement qu'à 7 ou 8 milles au plus des voies ferrées ou des routes principales, cf. La vallée du St-Maurice et les avantages qu'elle offre à la colonisation, Ottawa, 1887.

de chemin de fer pour lesquels il y eut une forte demande lors de la construction de la ligne des Basses-Laurentides durant les décennies 1880 et 1890.²³

C. Industries, commerces et chemins de fer: Les ressources naturelles du milieu favorisèrent l'implantation de quelques industries à Sainte-Flore au cours du 19e siècle. Les rivières qui sillonnaient la paroisse renfermaient des sites propices à l'installation de scieries. La première fut construite vers 1856 sur la rivière Shawinigan, la seconde le fut dans la décennie 1860, sur la rivière Grand'Mère et une troisième fut mise en activité par la Laurentide Pulp Co. sur le site de l'usine en 1887. Les chiffres de la production de ces scieries, connus pour les années 1861 et 1871, montrent qu'elles étaient des entreprises de faibles dimensions. Celle identifiée en 1861 sur la rivière Shawinigan ne sciait que 200 billots, n'employait qu'un homme et ne fonctionnait qu'un mois par an. En 1871, l'une sciait 500 billots, employait trois hommes et fonctionnait durant six mois; l'autre sciait 1 200 billots, employait deux hommes et fonctionnait durant sept mois.²⁴

La paroisse ne fut dotée d'une véritable usine qu'avec l'implantation de la Laurentide Pulp Co. par John Forman en 1887.²⁵ Ce dernier, voyant

²³ ASTR, Thomas Boucher, (Histoire de Grand'Mère), (manuscrit), p. 28, Dossier F 3, G- 27.

²⁴ René Hardy et al., L'exploitation forestière en Mauricie. Dossier statistique 1850-1930, Trois-Rivières, Groupe de recherche sur la Mauricie, 1980, pp. 98, 103, 104.

²⁵ Sur l'histoire de cette entreprise, voir Jorge Niosi, "La Laurentide (1887-1928): pionnière du papier journal au Canada", RHAF, vol. 29, no. 3, (déc. 1975), pp. 375-415.

les possibilités d'utilisation des chutes de Grand'Mère sur le Saint-Maurice comme force motrice, chercha à établir une usine de pâte de bois à partir de 1882. Il fonda alors la Canada Pulp Co. L'entreprise amorça les travaux d'aménagement des chutes et embaucha de 30 à 40 hommes principalement de Sainte-Flore entre 1882 et 1883. Mais elle connut la faillite un an après sa fondation.²⁶ Une nouvelle compagnie fut formée quatre ans plus tard et les travaux d'aménagement des chutes et de l'usine furent alors terminés. Plus de 300 hommes recrutés surtout dans la paroisse et aux environs furent embauchés. Malgré la dureté du travail, les journées de plus de dix heures, les salaires des journaliers ne dépassaient pas un dollar et demi par jour. Néanmoins, pour la main d'œuvre locale, cela représentait à l'époque une source de revenus encore inégalée. En usine, la compagnie employait 75 hommes et versait environ \$50 000 en salaires.²⁷ En 1897 l'entreprise connut une nouvelle expansion lorsque l'on commença à fabriquer du papier et que la capacité hydro-électrique du barrage fut augmentée. Au début, plus de 400 travailleurs furent embauchés et l'année suivante, 1 300 hommes y travaillaient.²⁸ En 1901 la ville de Grand'Mère comptait au total trois établissements industriels qui ensemble employaient 971 personnes et versaient \$329 900 en salaire.²⁹

²⁶ Auguste Désilets, op. cit., p. 38.

²⁷ Ibid., p. 50.

²⁸ Ibid., p. 59.

²⁹ Pierre Lanthier et al., L'industrialisation de la Mauricie, Dossier statistique et chronologique: 1870-1975, Trois-Rivières, U.Q.T.R., Groupe de recherche sur la Mauricie, 1981, p. 40.

Sous l'impulsion de cette nouvelle activité économique, le commerce local connut un essor important. Alors que la paroisse ne comptait pas plus de trois commerçants jusqu'en 1881, on en dénombrait dix en 1889.³⁰ Les nouveaux besoins d'une partie de la population composée de journaliers, de gens de métier et d'agriculteurs plus prospères entraînèrent la disparition partielle de l'économie de subsistance au profit d'une économie axée davantage sur l'échange marchand.

A la fin du siècle, l'économie locale bénéficia de l'amélioration du réseau de chemins de fer. Vers 1898 en effet, la paroisse fut desservie par la ligne des Basses-Laurentides qui reliait Saint-Jérôme au Lac Saint-Jean en passant par Joliette et Rivièra-à-Pierre. En plus d'ouvrir de nouveaux marchés pour les produits agricoles et autres, la construction de ce chemin de fer eut un impact sur l'économie locale en fournissant du travail à plusieurs journaliers de la paroisse et des localités environnantes au cours des années 1890. Auparavant la ligne la plus rapprochée de Sainte-Flore était le chemin de fer des Piles terminé en 1880 lequel passait au lac à la Tortue situé à environ cinq milles à l'est du village. Cette voie fut prolongée en 1891 jusqu'au Saint-Maurice et passait en face de l'usine Laurentide.

Ce survol de l'économie met en relief les principales ressources de cette communauté rurale durant la seconde moitié du 19e siècle. L'agriculture, aux prises avec des obstacles naturels tenant à la géographie, évoluait dans un cadre étroit ne permettant qu'un faible niveau de produc-

³⁰ Marchand et Frigon (ed.) Almanach des adresses des Trois-Rivières, Nicolet, Louiseville et Arthabaskaville, 1889-90. Trois-Rivières, 1889, p. 193.

tivité. Seuls les exploitants localisés sur les étroites bandes de bons sols disséminées le long de certains rangs pouvaient pratiquer une agriculture plus productive. Ces derniers ont pu bénéficier des marchés forestiers et, à la fin du siècle, d'un marché local à Grand'Mère pour vendre leurs produits. Pour la majorité des cultivateurs, la coupe du bois sur leurs terres a été une source de revenu complémentaire. Pour certains, le travail dans les chantiers a pu jouer le même rôle, alors que pour les résidents ne s'adonnant pas à l'agriculture, cette activité a pu constituer leur principal travail. Par ailleurs, l'implantation de la Laurentide Pulp Company a stimulé l'exploitation forestière en général en plus de fournir de l'emploi à bon nombre de résidents à l'usine même. L'arrivée de l'industrie du papier a marqué le début de l'urbanisation de Grand'Mère et jeté les bases d'une économie plus diversifiée, axée davantage sur les marchés.

DEUXIEME PARTIE

LA POPULATION

Un courant récent de l'historiographie québécoise s'intéresse à la démographie historique. Appliquée d'abord à l'étude du Québec dans son ensemble, cette discipline a été mise à profit par la suite pour étudier en profondeur les sociétés régionales. En ce domaine, le groupe de recherche sur le Saguenay a principalement ouvert la voie. Son enquête a mis en évidence des phénomènes de population jusque-là insoupçonnés qui jettent un nouvel éclairage sur le comportement des populations en régions de colonisation. Ces recherches ont démontré l'importance de l'approche démographique pour interpréter adéquatement l'histoire des régions rurales du Québec.

Nous avons utilisé cette approche dans notre recherche sur la paroisse de Sainte-Flore. A l'aide des sources habituellement consultées dans ce type d'étude, c'est-à-dire les dénombrements religieux, les recensements décennaux et les registres d'état civil, il a été possible de dresser une série de statistiques qui permettent de saisir l'état et le mouvement de la population durant la période étudiée.

Notre but n'est pas une analyse en profondeur des dynamismes démographiques de cette population, mais plutôt de cerner quelques éléments qui, mis en relation avec notre compréhension de l'agriculture et de la colonisation, éclaireront mieux les structures de cette communauté rurale du siècle dernier. Les effectifs démographiques, les tendances du mouvement naturel et les courants migratoires feront l'objet de notre étude.

CHAPITRE IV

LES EFFECTIFS DEMOGRAPHIQUES

A. Les sources: Le dénombrement des individus a été tiré des recensements religieux et gouvernementaux. Les premiers se retrouvent dans trois sources émanant de la paroisse: le cahier des âmes, le rapport annuel transmis à l'évêché et le procès-verbal de la visite épiscopale.¹ Dans cette étude, la source principalement utilisée est le cahier des âmes. Dressé lors de la visite paroissiale, il se présente comme une liste nominative de la population de la paroisse et des dessertes dont le territoire est limitrophe. Ces listes n'ont pas toutes la même présentation tout au long de la période. Certaines ne rapportent que les noms des chefs de famille ainsi que le nombre d'enfants et de communians dans chaque famille.² C'est le cas pour les années 1867, 1874 et 1878. D'autres recensent tous les membres d'une même famille indiquant le prénom et l'âge de chacun d'entre eux. Ce sont les listes de 1880, 1886, 1891, 1896 et 1897. La population est parfois énumérée suivant le rang ou le chemin de

¹ Pour une description détaillée des sources religieuses, voir Jean Roy et al., Les populations municipales et paroissiales de la Mauricie. Dossier statistique: 1850-1971, Publication du Groupe de recherche sur la Mauricie, U.Q.T.R., 1980, (Cahier no. 3) et Gérard Bouchard, Michel Bergeron. "Les rapports annuels des paroisses et l'histoire démographique saguenayenne: étude critique", in Archives, vol. 10, no. 3 (déc. 1978), pp. 5-31.

² Le terme famille utilisé dans ce texte désigne un ménage, c'est-à-dire toute unité domestique pouvant être constituée par un ou des célibataires, un couple, une famille élargie ou plusieurs familles.

résidence des paroissiens. Chacune des divisions paroissiales est alors identifiée au début de l'énumération. Cette présentation se retrouve en 1874, 1891, 1896 et 1897. Il est à noter que les familles sont toujours recensées à la suite selon l'ordre d'occupation du rang, sauf en 1886 où la liste est dressée par ordre alphabétique.

A la suite de la visite paroissiale, le curé transmet à l'évêché un rapport annuel où sont consignés, entre autres, les résultats du dénombrement de la population, individus et familles.³ Nous les avons utilisés pour les années où le cahier des âmes n'était pas disponible. D'autre part, les recensements décennaux du Canada publiés depuis 1851 renseignent sur la population totale des localités ainsi que le nombre de ménages.⁴

Confrontées, les données de ces diverses sources ne concordent pas toujours. Cela tient à la datation des recensements et au territoire qu'ils recouvrent. Voyons de plus près ces discordances.

1) L'année de référence des recensements: Les chiffres provenant des rapports annuels et des rapports de visite pastorale sont disponibles pour les années 1871, 1874, 1875, 1878, 1884, 1887, 1889, 1890, 1891, 1892, 1894, 1896. Ce sont les années indiquées dans les rapports. Or, ces chiffres représentent la population de la paroisse au premier

³ Le terme famille utilisé dans le rapport annuel désigne en réalité les ménages comme nous avons pu le constater en confrontant ces données avec celles du cahier des âmes.

⁴ Les termes famille ou ménage sont utilisés selon les années dans les recensements décennaux; mais une vérification faite à partir des listes nominatives indique que ce sont des ménages qui sont recensés.

janvier de l'année en cours, à partir de 1877. Ils sont donc valables pour l'année antérieure.

Une autre observation nous amène à conclure dans le même sens. En effet, l'examen des années inscrites sur les listes nominatives provenant du cahier des âmes nous confronte au même problème. L'en-tête de ces recensements indique l'année et le mois au cours duquel la liste a été confectionnée, par exemple, "Recensement de la paroisse de Ste-Flore pour l'année 1891, fait en janvier". Pour vérifier de quelle année il s'agissait, nous avons tiré des registres d'état civil certains noms de personnes décédées durant l'année d'un recensement paroissial et tenté de les jumeler aux individus inscrits sur cette liste. Ainsi, lorsqu'une personne décédée en mai 1891 apparaît sur la liste de 1891, on peut conclure que ce recensement a été fait en janvier 1891 et non en 1892. A la suite de ces vérifications, nous avons constaté que l'année indiquée sur un recensement est celle de sa rédaction. Comme la plupart des listes nominatives des dénombrements religieux ont été confectionnées en début d'année, entre janvier et avril, nous avons donc adopté comme année de référence l'année antérieure à la rédaction du recensement.⁵ Cette mise au point est essentielle pour utiliser les données exactes dans le calcul des taux de natalité et mortalité et dans le calcul des soldes migratoires. En ce qui a trait aux recensements du Canada, étant donné qu'ils ont aussi été faits en début d'année, en janvier ou avril, nous avons adopté la même règle.

⁵ Ceci ne vaut pas pour les recensements datés de 1880, 1896 et 1897 pour lesquels l'année indiquée est bien l'année de référence.

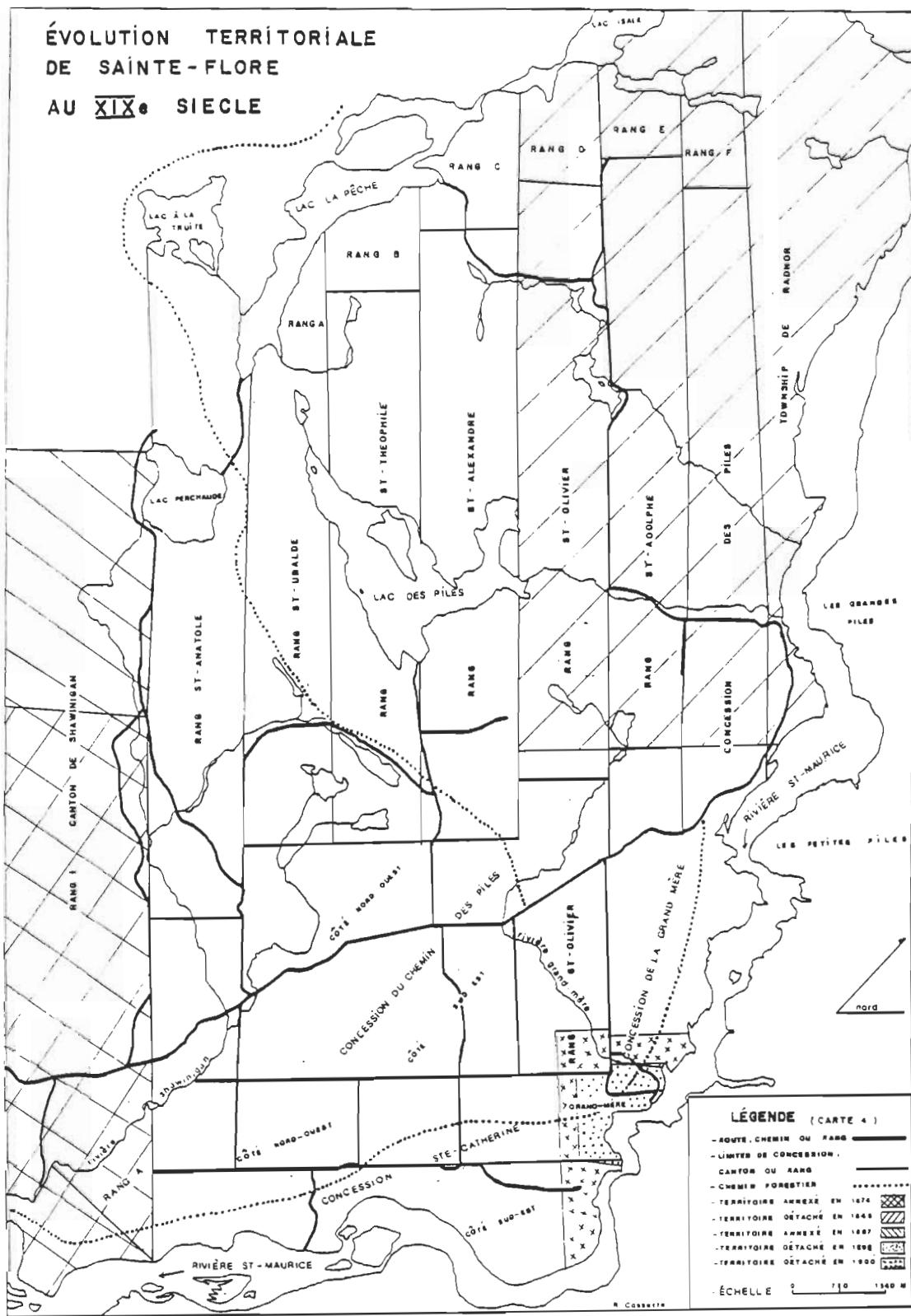
2) Le cadre territorial: Certains écarts importants observés entre les chiffres de population rapportés dans les diverses sources pour une même année proviennent fort probablement de la non concordance des limites du territoire recensé. Prenons les cas séparément et examinons le territoire correspondant à chaque recensement.

En 1861, le district de recensement comprend "l'établissement extra-paroissial de Ste-Flore". La paroisse n'étant pas encore érigée canoniquement, il est difficile de connaître précisément les limites de ce district. On peut supposer cependant qu'il est à peu près identique, dans sa partie habitée, au territoire érigé en paroisse en 1863.

En 1867, le dénombrement du curé comprend, en plus des habitants de la paroisse, ceux du premier rang du canton Shawinigan faisant partie de la paroisse de Saint-Boniface, mais desservis aux fins religieuses par Sainte-Flore.⁶ Comme ce dénombrement ne donne pas la population selon les rangs, il était impossible d'évaluer avec précision le nombre de personnes résidant dans cette partie de Saint-Boniface. Cependant, en jumelant ce dénombrement avec le recensement fédéral de Saint-Boniface de 1871, il est apparu que 9 familles groupant 32 personnes de cette localité avaient été recensées à Sainte-Flore.

Pour l'année 1871, les deux données disponibles ne concordent pas. L'une provenant du recensement fédéral fait en avril 1871 représente la population comprise dans les limites de la municipalité de la pa-

⁶ Certaines mentions dans les registres d'état civil révèlent qu'une partie de la paroisse de Saint-Boniface est desservie par Sainte-Flore.



roisse de Sainte-Flore. Ce territoire coïncide avec celui de la paroisse religieuse.⁷ L'autre, tirée du rapport annuel du curé présenté à l'occasion de la visite épiscopale du 3 et 4 juillet 1871, fait état de la population de la paroisse telle que recensée probablement dans le courant de l'hiver. Toutefois, il est fort plausible que ce dernier dénombrement inclue la population des missions situées le long du Saint-Maurice et celle du premier rang du canton Shawinigan. Ce qui expliquerait la surévaluation de 300 personnes dans ce rapport.

On note aussi une discordance dans les résultats des dénombrements de 1874. Celui du cahier des âmes renferme en plus de la population paroissiale celle d'une partie du premier rang du canton Shawinigan détachée de Saint-Boniface et annexée à Sainte-Flore par le décret du 25 septembre 1874⁸ et ce, même si le recensement est antérieur au décret.⁹ Le rapport annuel indique une population supérieure de plus de 200 âmes. L'inclusion des missions dans ce dernier expliquerait également cet écart.

⁷ D'après le "décret d'érection canonique de la paroisse de Sainte-Flore" du 27 octobre 1862 et le "décret d'érection civile de la municipalité de la paroisse de Sainte-Flore" du 17 janvier 1863, Archives paroissiales de Sainte-Flore.

⁸ C.E. Deschamps, Municipalités et paroisses de la province de Québec, Québec, Imp. Léger Brousseau, 1896, p. 1195. Pour connaître les mutations territoriales, voir la carte no.4.

⁹ Le recensement localise cette population dans le rang ou chemin de la Petite-Rivière dont une partie du tracé passe dans le rang Saint-Anatole qui est compris dans Sainte-Flore. Pour identifier les résidents de cette partie du chemin de la Petite-Rivière compris dans le premier rang du canton Shawinigan, il a fallu jumeler la liste du curé avec le recensement fédéral de la paroisse Saint-Boniface de 1871. Ainsi, 21 familles regroupant 131 personnes résidaient dans la partie du premier rang de Shawinigan appartenant à Saint-Boniface, mais desservie par Sainte-Flore.

Pour les années subséquentes, les chiffres provenant du cahier des âmes renferment, en plus de la population de Sainte-Flore, les habitants desservis aux fins religieuses par le curé de cette paroisse et localisés dans la partie non annexée du premier rang du canton Shawinigan. Ce territoire sera détaché de la paroisse Saint-Mathieu et intégré à Sainte-Flore en 1887.¹⁰

La paroisse subit une autre modification territoriale en 1885, alors qu'elle est amputée dans sa partie nord au profit de Saint-Jacques-des-Piles. Environ 200 personnes seraient impliquées dans cette mutation.¹¹

Notons finalement que les dénombrements du cahier des âmes de 1878 à 1897 ne comprennent pas la population des missions du Saint-Maurice¹² et

¹⁰ C.E. Deschamps, op. cit. p. 1195. Ce territoire comprend les lots no 40 à 55 du premier rang du canton Shawinigan. Nous avons évalué ses occupants en jumelant les noms recensés dans le cahier des âmes en 1880 avec ceux du recensement fédéral de la paroisse Saint-Mathieu fait en 1881. Dix familles regroupant 44 personnes ont été repérées dans cette partie du rang pour cette époque.

¹¹ C.E. Deschamps, op. cit., p. 467. Ce nombre a été estimé de la façon suivante. Nous avons jumelé les noms des chefs de familles inscrits au recensement fédéral de Sainte-Flore en 1881 avec ceux du dénombrement religieux de 1886. Cette opération a fait apparaître un groupe de 36 familles, soit 188 personnes, toutes recensées les unes à la suite des autres en 1881 et qui ne se trouvaient plus dans Sainte-Flore en 1886. Nous sommes venus à la conclusion qu'il s'agissait du groupe impliqué dans le détachement de 1885.

¹² Ces missions qui ont pour noms les Piles, Mékinac, Mattawin, Rivière-aux-Rats, La Pêche, Les Chenaux, La Tuque et La Croche, semblent avoir été desservies par Sainte-Flore jusque vers 1885, alors qu'elles deviennent à la charge du curé de Saint-Jacques-des-Piles. Pour s'assurer que ces missions n'étaient pas recensées à Sainte-Flore, nous avons tenté de jumeler quelques noms d'individus apparaissant dans les registres d'état civil de Sainte-Flore et désignés résidents de ces missions, avec ceux des dénombrements paroissiaux. Dans tous les cas, le jumelage s'est avéré négatif.

que le rapport annuel de 1896 exclut la population de Grand'Mère alors que ce territoire fait partie de Sainte-Flore jusqu'en 1898.¹³ Il faut avoir recours aux cahiers des âmes pour évaluer cette population. Nous y constatons que le détachement de Grand'Mère entraîne une perte de 1 334 habitants.

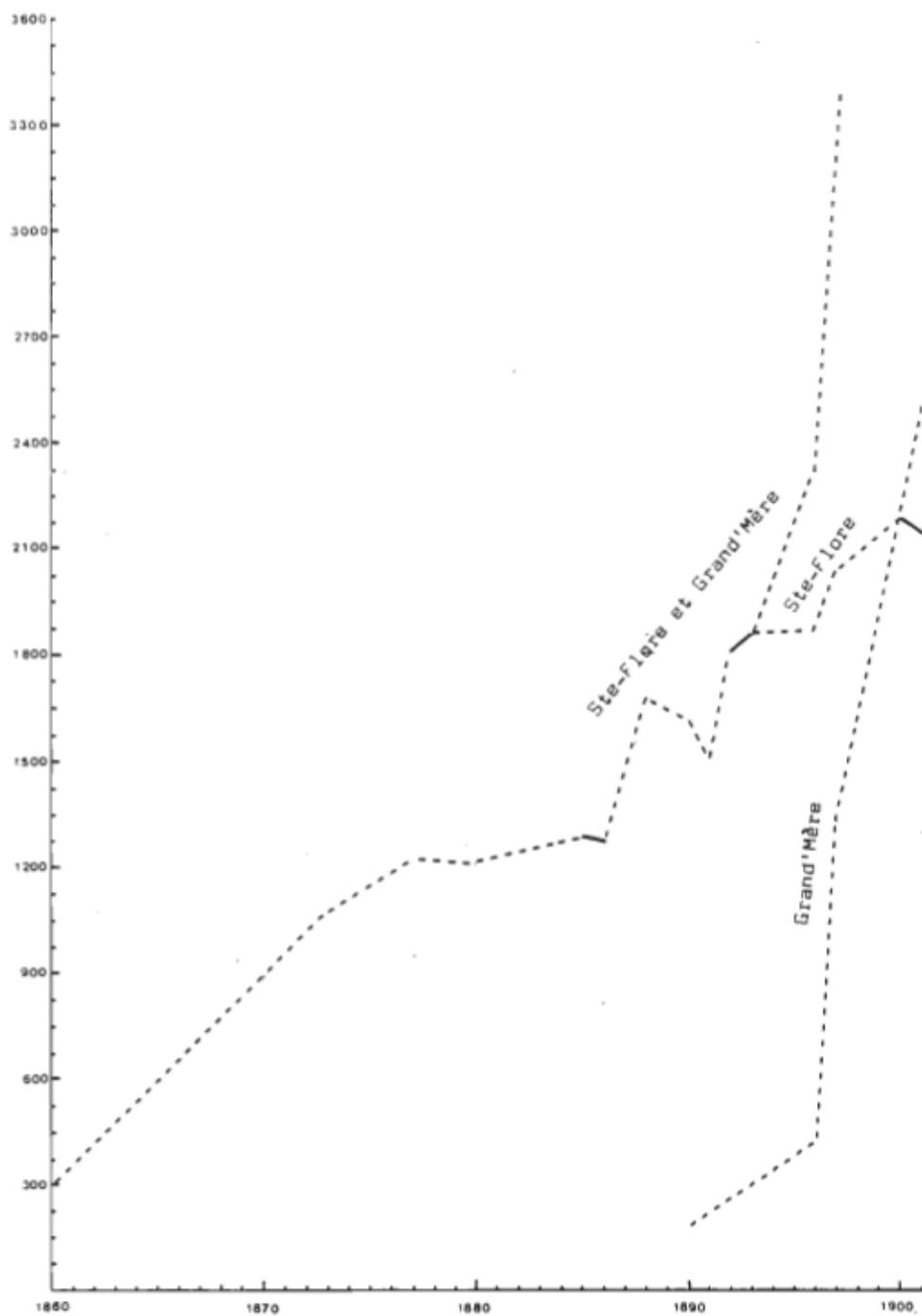
Les dénominvements contenus dans le cahier des âmes couvrent du début à la fin de la période tous les territoires qui seront annexés à la paroisse au 19e siècle. En raison de l'uniformité du territoire recensé, nous les utiliserons pour l'analyse de l'évolution démographique de la paroisse. Cela étant, les seules mutations territoriales dont il faudra tenir compte pour évaluer correctement la population totale seront l'amputation de 1885 au profit de Saint-Jacques-des-Piles et celle de 1898 au profit de Grand'Mère. Pour ce qui est des autres sources, elles seront utilisées pour compléter la première lorsque leur exactitude le permettra.

B. La croissance de la population: Le peuplement de Sainte-Flore amorcé au cours des années 1850 est rapide et continu jusqu'en 1877. Survient ensuite une période de stagnation d'une dizaine d'années, précédant une forte ascension qui se poursuivra jusqu'à la fin du siècle. Seule une brève période de baisse entre 1890 et 1892 interrompt le mouvement. Illustrée sur la figure 1, cette courbe démographique prend un autre aspect

¹³ Le 15 janvier 1898, la loi 61V, c 61 proclame la création du village de Grand'Mère, voir Odessa Piché, Municipalités, paroisses, cantons, etc... de la province de Québec, de 1896 à 1924, Québec, Ministère de la colonisation des mines et des pêcheries, 1924, p. 165.

Figure 1

Sainte-Flore et Grand'Mère, courbe de la population totale
(1860-1901)



lorsque la population du poste de Grand'Mère est défaillante de celle de l'ensemble de la paroisse. La courbe de Grand'Mère est presque verticale ce qui reflète un fort accroissement de la population dans un laps de temps très court. Par contre, la population de la paroisse, sans Grand'Mère, présente une courbe moins accentuée qui indique bien toute l'importance du nouveau village industriel dans cette croissance démographique.

L'examen détaillé des tableaux 9 et 10 donne une image plus précise de cette croissance démographique.

Le recensement fédéral de 1861 dénombre dans la zone de Sainte-Flore, 315 habitants plus 51 travailleurs forestiers. Six ans plus tard, la population a plus que doublé. Entre 1867 et 1874, bien que moindre que celle des années précédentes, la croissance est tout de même forte, 419 nouveaux habitants, soit une hausse de 62,6%. Au cours des sept années suivantes, l'augmentation est beaucoup plus faible et ne dépasse pas 180 personnes. La paroisse renferme alors 1 268 habitants. Entre 1881 et 1886, la population totale reste quasi stationnaire en raison de la perte d'environ 200 habitants dans la mutation territoriale de 1885. Cependant, si l'on fait abstraction de cette amputation, l'augmentation peut être comparable à celle de la période antérieure.

Après 1886 s'amorce un mouvement à la hausse temporairement interrompu en 1891¹⁴ et qui se poursuit jusqu'à la fin du siècle. Entre

¹⁴ La baisse de population observée en 1891 pourrait être liée au départ de travailleurs saisonniers employés par la compagnie de pâte à papier Laurentide à Grand'Mère.

Tableau 9

Population de la paroisse Sainte-Flore
(1860-1901)

Année ¹	Population	Ménages
1860	315 ²	58 [*]
1866	669 ⁺ ³	114 ⁺
1870	798 [*] (1 100 [*])	136 [*]
1873 ^a	1088 ⁺ ⁴ (1 300*)	208+
1877	1237 ⁺ ⁵ (1 255*)	210 ⁺
1880	1214 ⁺ ⁵ (1 268 [*])	220 ⁺ (215 [*])
1885 ^d	1292 ⁺ ⁶	209 ⁺
1886 ^a	1273 [*]	218 [*]
1888	1681 [*]	316 [*]
1890	1615 ⁺ (1 932 [*]) ⁷	298 ⁺ (336 [*])
1891	1518 [*]	283 [*]
1892	1809 ⁺	280 ⁺
1893	1862 ⁺	281 ⁺
1896	2321 ⁺ (1 882 ⁺) ⁸	439 ⁺ (343 ⁺) ⁸
1897	3375 ⁺ (2 041 ⁺) ⁸	595 ⁺ (366 ⁺) ⁸
1900	2190 ⁺	385 ⁺
1901	2140 ⁺ (3 144 [*])	376 ⁺ (580 [*])

^{*}Recensement décennal du Canada.[†]Cahier de l'état des âmes.^{*}Rapport annuel du curé.^aAnnexion.^dDétachement.

Notes tableau 9.

¹Ce sont les années de référence des recensements.

²Plus 51 travailleurs forestiers venant de l'extérieur.

³9 ménages regroupant 32 personnes sont énumérés mais résident hors des limites de la paroisse, dans le premier rang du canton Shawinigan.

⁴Comprend la population d'une partie du premier rang du canton Shawinigan évaluée à environ 160 personnes formant une trentaine de ménages.

⁵Comprend la population de la partie du premier rang du canton Shawinigan non annexée en 1874, population évaluée à 70 habitants ou 14 ménages environ.

⁶Un groupe de 188 personnes résidant sur le territoire annexé à Saint-Jacques-des-Piles en 1885 n'est plus dénombré.

⁷L'écart existant entre les résultats des deux recensements pourrait s'expliquer en partie par l'intervalle de quelques mois séparant les deux dénombrements. Celui du curé a été fait en janvier et celui du gouvernement en avril. On sait qu'à cette époque, de nombreux travailleurs saisonniers venaient s'établir à Grand'Mère lorsque les travaux à l'usine Laurentide Pulp débutaient.

⁸Exclut Grand'Mère.

Tableau 10

Population du poste, du village et de la ville
de Grand'Mère (1890-1901)

Année	Population	Ménages
1890	186 ⁺	40 ⁺
1896	439 ⁺	96 ⁺
1897	1334 ⁺	229 ⁺
1901	2511 [*]	489 [*]

⁺Cahier de l'état des âmes.

^{*}Recensement décennal du Canada.

1886 et 1890, la population augmente de 25% et atteint 1 615 habitants. Durant la période de six ans allant de 1891 à 1896, la population de l'ensemble de la paroisse fait un bond considérable pour atteindre 2 321 habitants, une hausse de 43,7%. Le poste de Grand'Mère accapare 36% des nouveaux résidents et porte sa population à 439 personnes, ce qui représente une augmentation de 136%. Le reste de la paroisse, avec un accroissement de 31,7%, porte sa population à 1 882 habitants. La croissance démographique de Grand'Mère¹⁵ continue par la suite à se démarquer de celle du reste de la paroisse. Entre 1896 et 1901, sa population augmente de 2 072 habitants (472%) alors que la paroisse ne reçoit que 258 nouveaux résidents (13,7%).

L'essor démographique vigoureux de Grand'Mère constitue un fait dominant dans l'histoire de Sainte-Flore au 19e siècle. Le peuplement de la paroisse connaît ainsi une nouvelle poussée qui résulte en un apport de population plus important durant les quinze dernières années du siècle que lors de ses vingt-cinq premières années d'existence. On peut présumer qu'une bonne part de cette augmentation est due à l'immigration. Tentons maintenant d'en saisir les coordonnées.

C. Le mouvement naturel de la population: L'utilisation des registres de l'état civil¹⁶ pour évaluer l'accroissement naturel n'est pas sans

¹⁵ A défaut d'en connaître la délimitation exacte, nous tenons pour acquis que le territoire désigné sous le nom de Grand'Mère conserve les mêmes limites d'un recensement à l'autre.

¹⁶ Pour une description détaillée du contenu des registres d'état civil, voir l'article de Gérard Bouchard et Michel Bergeron, "Les registres de l'état civil de Notre-Dame-de-Laterrière, 1855-1911", Archives, vol. 3, no. 3, (sept. - déc. 1975), pp. 164-173.

soulever certaines difficultés. Il faut d'abord retracer les données pour la période antérieure à l'ouverture de ces registres. Les baptêmes de Sainte-Flore sont enregistrés dans les registres de Saint-Etienne en 1860 et 1861 et de Saint-Boniface en 1862, 1863 et 1864; la plupart des mariages et sépultures figurent aussi dans les seconds jusqu'en 1867 inclusivement.

Par ailleurs, les registres de Sainte-Flore renferment les actes d'état civil de ses missions. Nous avons dû repérer ces actes et les retrancher du total inscrit dans les registres. Ces corrections s'imposaient afin d'utiliser les bons numérateurs dans les calculs de la natalité et de la mortalité et pour évaluer l'accroissement naturel.¹⁷

Le tableau 11 présente les taux de natalité et de mortalité¹⁸ observés pour douze années s'échelonnant entre 1860 et 1901.¹⁹ Parce que

¹⁷ Notons que cette opération s'applique aux missions et dessertes dont les populations ne sont pas dénombrées dans les listes nominatives de recensement, en l'occurrence celles du Saint-Maurice, de Saint-Mathieu et de Saint-Théophile du Lac-à-la-Tortue.

¹⁸ Nous donnons en annexe les données brutes des baptêmes, mariages et sépultures de 1860 à 1901 telles qu'inscrites à la fin des registres par le curé et les résultats obtenus après avoir éliminé les actes des missions.

¹⁹ Le calcul de taux périodiques exige de connaître la population totale pour un plus grand nombre d'années. Dans les travaux spécialisés en démographie historique, on supplée habituellement aux lacunes des sources en estimant la population totale à l'aide de la méthode statistique de l'interpolation graphique, Voir à ce propos Giuseppe Leti, "Problèmes d'échantillonnage statistique dans les enquêtes de démographie historique" in Maria Luiza Marcillio et Hubert Charbonneau, Démographie historique, Rouen, Montréal, P.U.F., 1979, pp. 77-108.

ce sont des résultats ponctuels, la tendance moyenne pour une période donnée nous échappe. Néanmoins ce tableau permet d'apprécier d'une façon acceptable l'allure de ces indices démographiques au cours de la période étudiée.

Tableau 11

Taux de natalité, de mortalité et d'accroissement naturel
à Sainte-Flore
(1860-1901)

Année	Natalité	Mortalité	Accroissement naturel
	0/00	0/00	0/0
1860	28,6	19	0,9
1866	41,8	22,4	1,9
1870	46,3	20	2,6
1873	56	12,8	4,3
1877	42,8	13,7	2,9
1880	46,9	19,7	2,7
1885	52,6	10,8	4,1
1890	59,1	25,1	3,4
1893	64,9	24,1	4
1897	47,5	32,8	1,4
1900 ^a	60,2	47	1,3
1901	52,3	47,6	0,4

^aPour 1900 et 1901 les chiffres de la natalité ne concernent que Sainte-Flore à l'exclusion de Grand'Mère, parce que des registres distincts sont ouverts pour cette dernière à partir de 1899. Cependant, les décès pour la paroisse Saint-Paul de Grand'Mère sont encore enregistrés dans les registres de Sainte-Flore.

En considérant l'ensemble de la période étudiée, on note que la natalité est élevée: les taux sont généralement supérieurs à 40/1000 et atteignent fréquemment 50/1000, parfois même 60/1000. Cette vigoureuse natalité témoigne de la présence de nombreux jeunes ménages, conséquence de la structure d'âge dans les régions nouvellement peuplées, conséquence aussi des mouvements migratoires qui à certaines périodes font hausser le nombre de jeunes couples.

Par ailleurs, le mouvement des naissances n'est pas constant durant toutes ces années. On peut en effet distinguer quatre phases. La première se situe durant la quinzaine d'années qui suit le début du peuplement. A cette époque la paroisse enregistre des taux croissants de natalité qui culminent en 1873 avec 56/1000. Vient ensuite une phase durant laquelle la natalité connaît un déclin appréciable, celle-ci étant ramenée à 42,8/1000 en 1877 et à 46,9/1000 en 1880. Cette baisse des naissances survient pendant la période de stagnation de la population entre 1877 et 1885. Elle pourrait être la conséquence d'un exode des jeunes qui aurait freiné l'établissement de nouvelles familles dans la paroisse et partant, le nombre des naissances. La troisième phase se situe entre 1885 et 1893 alors que le taux dépasse 50/1000 et atteint un sommet en 1893 avec plus de 64/1000. Finalement, la dernière phase couvrant le reste de la décennie 1890, est caractérisée par une natalité qui bien que demeurant élevée, est ramenée à un taux beaucoup plus bas, soit 47,5/1000 en 1897. La diminution observée ici ne serait qu'un effet du type de peuplement dont Grand'Mère est l'objet. La population de la future ville est composée à cette époque d'un grand nombre de travailleurs saisonniers²⁰ qui font hausser considé-

²⁰ Par exemple, le recensement paroissial de 1897 rapporte la présence de 316 pensionnaires dont plus de 300 résident à Grand'Mère.

rablement la population sans pour autant engendrer une augmentation de la natalité étant donné qu'ils sont célibataires. Ceci a pour conséquence de faire baisser le taux de natalité. Toutefois, pour ce qui est de la paroisse à l'exclusion de Grand'Mère, les taux semblent demeurer tout aussi élevés qu'au cours de la période précédente. Les forts taux de natalité des années 1885-1900 sont probablement la résultante de l'accroissement naturel élevé noté dans les décennies 1860 et 1870, multipliant le nombre de jeunes en âge de fonder une famille durant les dernières quinze années du siècle.

Il est plus difficile à l'aide de ces données fragmentaires d'expliquer les variations de la mortalité. La hausse des décès qui pourrait s'expliquer par une forte mortalité infantile ne correspond pas toujours aux années de forte natalité. De même, si un certain vieillissement de la population s'est produit comme on pourrait le soupçonner durant la période de stagnation de la population, cela ne semble pas avoir amené une hausse du taux de mortalité; on observe au contraire de faibles taux entre 1877 et 1885.

Nonobstant cette dernière remarque, nos données sur la mortalité font ressortir une nette tendance à la hausse durant les années 1890. On enregistre alors des taux records allant de 25 à 47/1000. Cette phase à la hausse surgit avec le démarrage industriel et l'arrivée massive de travailleurs à Grand'Mère. Cette situation amène une détérioration des conditions sanitaires et entraîne une augmentation du nombre des décès qui de 39 en 1896 passent à plus de 100 entre 1897 et 1901. La variole atteignant un état épidémique, le conseil municipal

décide de créer un bureau d'hygiène en 1901 "dans l'intérêt de la santé publique".²¹ L'accroissement naturel de la population demeure positif tout au long de la période, sauf en 1899 où le déficit est de 28 (cf. annexe A). Pour dégager la tendance générale, nous avons calculé la moyenne annuelle des excédents par période décennale. Pour les quatre décennies entre 1860 et 1901, ces excédents naturels moyens sont respectivement de 18,4, 39,9, 51,8 et 56,4. L'apport de l'accroissement naturel à la croissance de la population est donc à la hausse durant ce demi-siècle. Les taux annuels de l'accroissement naturel qui varient de 2% à 4% jusqu'en 1893²² confirment le fort potentiel d'accroissement de cette population. Ce contexte laisse entrevoir les possibilités d'une surcharge démographique du territoire entraînant l'exode d'une partie de la population. Voyons ce qu'il en est par le calcul des soldes migratoires.

D. Les soldes migratoires: A la lecture du tableau 12 on peut distinguer quatre périodes entre 1861 et 1897 au cours desquelles les bilans des mouvements migratoires se sont traduits par des gains ou des pertes de population. D'abord, de 1861 à 1873 le solde migratoire net est de 446 personnes. L'immigration fournit alors 57,7% des nouveaux effectifs de la paroisse. Entre 1874 et 1885, les soldes sont négatifs. La paroisse

²¹ Résolution du 2 juillet 1901, Registre des délibérations du Conseil municipal de Sainte-Flore pour l'année 1901, Archives de la ville de Grand'Mère.

²² Une population augmentant constamment de 3% par an doublerait en 23,5 ans et quadruplerait en 47 ans. Cf. Louis Henry, Démographie, analyse et modèles, Paris, Librairie Larousse, 1972, p. 236.

Tableau 12
Mouvement migratoire d'après les soldes migratoires à Sainte-Flore
(1861-1897)

Périodes	Population en début de période	Accroissement naturel	Population attendue en fin de période étant donné le mouvement naturel	Population observée en fin de période	Accroissement réel	Solde migratoire net
1861-1866	315	109	424	669	354	245
1867-1873	669	218	887	1 088	419	201
1874-1877	1 088	182	1 270	1 237	149	-33
1878-1880	1 237	104	1 341	1 214	-23	-127
1881-1885	1 232	311	1 543	1 500 ^a	268	-43
1886-1890	1 292	228	1 520	1 615	323	95
1891-1893	1 615	183	1 798	1 862	247	64
1894-1897	1 862	312	2 174	3 375	1 513	1 201

^aCe nombre comprend le groupe d'environ 188 personnes habitant le territoire détaché de Sainte-Flore en 1885.

ne parvient pas à garder sa population et l'émigration entraîne une perte nette de 203 personnes. Ce qui signifie que l'accroissement réel n'équivaut qu'à 66% de l'accroissement naturel. De 1886 à 1893 les soldes redeviennent positifs mais l'immigration contribue dans une proportion moindre à l'accroissement réel de la population: sa part se chiffre à 27,9%. La dernière période allant de 1894 à 1897 se démarque des précédentes par un solde migratoire très élevé atteignant 1 201 personnes ce qui constitue 79,3% de l'augmentation de la population durant ces années.

Les mouvements migratoires mis en évidence ici constituent une piste intéressante pour identifier les ressorts qui ont façonné l'histoire de cette paroisse et partant pour mieux comprendre les structures économiques et sociales du monde rural. Cette voie de recherche nécessite une périodisation et une mesure précises de l'immigration et de l'émigration. Le chapitre suivant y est consacré.

CHAPITRE V

LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES

L'une des voies privilégiées pour approfondir notre connaissance du monde rural est l'étude de la mobilité géographique de la population. Ce volet de l'histoire démographique d'une paroisse peut aider à saisir la dynamique de cette société.

L'analyse démographique précédente n'a mesuré que les migrations nettes, c'est-à-dire le solde positif ou négatif entre les entrées et sorties et non l'ampleur réelle des mouvements migratoires. Il se peut, par exemple, qu'une période se soldant par un surplus de population que l'on attribue à une forte immigration soit aussi une période d'émigration importante. De même, l'immigration peut être d'une ampleur que ne laisse pas soupçonner le solde migratoire.¹ Pour saisir la dimension exacte et la nature des mouvements migratoires, il faut évaluer les effectifs impliqués dans les courants d'émigration et d'immigration et discerner les caractéristiques des migrants.

¹Tel est l'enseignement de l'étude de Gérard Bouchard sur les migrations à La Térrière, "Démographie et société rurale au Saguenay, 1851-1935", Recherches sociographiques, vol. XIX, no. 1, (janv. - avril 1978), pp. 7-32. Cette étude révèle entre autres pour la décennie 1860-69, un nombre réel d'entrées et de sorties de l'ordre du millier alors que le calcul du solde ne laissait voir qu'un faible mouvement migratoire.

A. Sources et méthodologie:² L'étude de la mobilité géographique repose sur des listes nominatives de recensement, grâce auxquelles il est possible d'identifier et de dénombrer exactement les individus impliqués dans une migration. Les recensements utilisés ici ont été décrits au chapitre précédent. Rappelons qu'ils consistent en neuf listes nominatives; six proviennent des recensements paroissiaux ou cahier des âmes: ceux de 1867, 1874, 1878, 1886, 1891 et 1897; les trois autres sont des recensements décennaux du gouvernement canadien pour les années 1861, 1871 et 1881.

La première étape consiste à jumeler les noms des individus ou familles apparaissant sur un premier recensement avec ceux du recensement subséquent. Les personnes de la première liste qu'on ne retrouve pas dans la seconde sont en principe considérées comme émigrants. Celles qui apparaissent pour la première fois dans la seconde liste sont en principe des immigrants.

Ce procédé laisse échapper les personnes qui entrent et sortent de la paroisse durant la période intercensitaire. Cependant, cette faiblesse méthodologique est d'autant moins importante que les recensements sont rapprochés dans le temps. Dans ce cas, en effet, il y a moins

² La méthodologie correspond dans ses grandes lignes avec celle décrite dans l'article de Raymond Roy et al, "Le jumelage des données nominatives dans les recensements: problèmes et méthodes", Histoire Sociale, vol. XIII, no. 25, (mai 1980), pp. 173-193. Nous donnerons ici les traits essentiels de cette méthode avec les variantes que nous aurons adoptées. Pour la démonstration et la critique de la méthode, nous referons le lecteur à l'article précité.

d'individus susceptibles de s'être établis temporairement dans la paroisse entre deux recensements. Nos listes nominatives dressées à peu près aux cinq ans, devraient donc conférer une assez grande précision à nos résultats.

Le jumelage des noms doit pouvoir être validé à l'aide de preuves concluantes, ceci dans le but d'éviter les erreurs de couplage provenant des cas d'homonymie et de mutation nominative.³ A cet effet, le jumelage de couple où l'on possède les noms des deux conjoints assure une identification certaine des personnes jumelées. Ont aussi été inclus dans le jumelage tous les autres ménages recensés. Ainsi, les familles migrantes, telles qu'entendu ici, peuvent être des couples ou des individus vivants seuls ou veufs.

Trois des neuf recensements n'offrent pas la possibilité de jumeler les couples, soit ceux de 1867, 1874 et 1878. Seuls les noms des chefs de familles ou des ménages sont inscrits sur ces listes, avec le nombre

³ Les cas d'homonymie sont peu fréquents durant les vingt premières années couvertes par les recensements. Ils se rencontrent surtout dans les familles où le fils porte le même prénom que son père. A mesure que la population grossit, ces cas sont plus fréquents. Les descendances de certaines familles dont le nom est courant dans la paroisse renferment quelques homonymes. Ceux-ci se rencontrent surtout chez les familles Gélinas et Lafrenière. Mais ils sont au total peu nombreux; pour chacune des listes nominatives, de deux à cinq cas d'homonymie ont été relevés.

Les mutations nominatives sont occasionnées par des variations de l'orthographe des noms. Le plus souvent minimes, ces changements peuvent, parfois, être déroutants, comme l'attestent les exemples suivants tirés du recensement de 1861: "Gélinas" est écrit "Gina". Lavergne devient "Laval"; Berthiaume est transformé en "Berqueaume"; Mélançon devient "Ménançon".

d'enfants ou de communians compris dans le ménage. Les mentions "père", "fils" ou "veuf" sont accolées à certains noms. Les risques de confondre des individus sont donc plus grands pour ces années. Cependant, compte tenu de la taille relativement restreinte de la population étudiée, ces risques demeurent assez faibles, de sorte que les résultats n'en sont pas ou peu affectés. Abordons l'étude de l'émigration et de l'immigration tout en précisant quelques particularités méthodologiques propres à chacun des phénomènes.

B. L'émigration: Une fois dressée la liste des couples qui ne sont plus dénombrés d'un recensement à l'autre, il a fallu confronter ces noms avec ceux des personnes décédées durant les périodes concernées telles que nous les avons relevés à partir des registres d'état civil de la paroisse. Les personnes n'apparaissant plus sur les recensements pour cause de décès furent ainsi éliminées des émigrants.

Le cas des veufs et des veuves remariés fait problème. Pour ce qui est des veuves, une première difficulté se pose là où les recensements ne donnent que les noms des chefs de familles et qu'une veuve chef de famille apparaît sous le nom du mari défunt. Pour repérer la présence de ces veuves dans tous les recensements subséquents, il a fallu trouver leurs noms dans le répertoire des mariages de Sainte-Flore⁴ et vérifier si elles se remariaient et avec qui. Si le nom du nouvel époux figurait au recensement suivant le mariage, la veuve était éliminée des émigrants.

⁴ Louise Lesieur, Mariages de Ste-Flore (comté de St-Maurice) 1867-1977, Montréal, Editions Bergeron Inc., 1979.

L'autre difficulté se rapporte aux recensements qui donnent les noms des deux époux. Dans ce cas, nous avons vérifié dans le répertoire des mariages avec qui les veufs et les veuves se remariaient de façon à s'assurer que l'un des conjoints du nouveau couple était bien celui identifié dans les recensements antérieurs et ainsi à l'éliminer des émigrants.

Le tableau 13 rapporte la mesure de l'émigration brute à laquelle nous sommes arrivés. Première caractéristique qui émerge: sur l'ensemble de la période étudiée, l'émigration touche entre 20% et 50% des familles recensées. Le taux moyen annuel du mouvement se situe généralement autour de 5% et 6%, mais trois crêtes apparaissent: l'une entre 1861 et 1866, l'autre entre 1871 et 1873 et la dernière entre 1878 et 1880. Voyons par période l'intensité du mouvement.

L'émigration est très élevée durant la phase initiale de peuplement entre 1861 et 1866 alors que 48,2% des ménages recensés en 1861 quittent la paroisse, ce qui équivaut à un taux annuel moyen de 8,1%.⁵ Les deux périodes comprises entre 1867 et 1873 étant respectivement de quatre et trois années, permettent une mesure plus précise du mouvement sur un espace de sept ans puisque l'on prend en compte les nouveaux résidents établis entre 1867 et 1870. Ici, les départs totalisent 54 ménages.

⁵ Ce nombre sous-évalue encore l'émigration réelle à cause de l'intervalle de six ans entre les deux recensements. Les familles arrivant après 1861 et repartant avant 1866 ne peuvent être en effet comptabilisées. Nous avons estimé précisément l'importance de cette sous-évaluation selon que l'on utilise deux ou trois listes nominatives pour une période donnée. Pour les sept années allant de 1867 à 1873, nous avons identifié 40 familles émigrantes en utilisant deux listes et 54 avec trois listes.

Tableau 13

Ménages émigrant de Sainte-Flore
(1861-1897)

Périodes	Ménages		Moyennes annuelles	Taux annuels moyens %
	N	% ^a		
1861-1866	28	48,2	4,7	8,1
1867-1870	26 ^b	22,8	6,5	5,7
1871-1873	28	20,5	9,3	6,8
1874-1877	43	20,6	10,7	5,1
1878-1880	61	29	20,3	9,7
1881-1885	56 ^c	25,4	11,2	5,2
1886-1890	64	30,6	12,8	6,1
1891-1897				
Ste-Flore et Grand'Mère	107	35,9	15,2	5,1
Ste-Flore sans Grand'Mère	87	33,7	12,4	4,8
Grand'Mère	20	50	2,8	7,1

^a Pourcentage par rapport au nombre total de ménages du recensement initial de chaque période.

^b 9 ménages ont été soustraits des émigrants. Ces ménages ne sont pas recensés en 1871 parce qu'ils résident hors des limites du sous-district de recensement fédéral qui correspond à la municipalité de Sainte-Flore. Etant inscrits les uns à la suite des autres dans les recensements de 1867 et 1874, nous en avons conclu que ces ménages n'ont pas émigré mais ont plutôt été exclus du dénombrement de 1871.

^c 36 ménages ont été soustraits des émigrants parce qu'ils ne sont plus recensés à Sainte-Flore à la suite d'un détachement territorial au profit de Saint-Jacques-des-Piles en 1885.

Avec des taux de 5,7% et 6,8%, ces sept dernières années sont donc marquées par une baisse de l'émigration qui cependant touche encore un ménage sur cinq. La période septennale suivante totalise 104 départs répartis comme suit: 43 entre 1874 et 1877 et 61 entre 1878 et 1880. Pour les quatre premières années le taux (5,1%) est le plus bas enregistré durant la seconde moitié du 19e siècle, alors que pour les trois autres années, le taux (9,7%) est le plus élevé. Le nombre de ménages étant quasi stationnaire durant ces années, on peut calculer que 50% de ceux-ci émigrent entre 1874 et 1880. Durant les vingt dernières années du siècle, l'émigration est ramenée à des proportions plus près de la moyenne, les taux variant de 5% à 6%. Toutefois, les départs atteignent encore le quart et le tiers des ménages.

Contrairement à ce que le calcul des soldes avait suggéré, l'émigration n'est pas uniquement le fait des années 1874 à 1880, mais plutôt une constante du régime démographique de la paroisse, les périodes 1860 à 1866 et 1878 à 1880 étant les temps forts du mouvement. La précocité et la constance du phénomène sont particulièrement significatives. Alors que l'on pourrait croire que l'émigration augmente à mesure qu'approche la saturation du territoire, il appert au contraire que ce mouvement touche de nombreux ménages dès les tout débuts et que l'amplitude du mouvement est élevée tout au long de la période étudiée. L'émigration ne peut donc être interprétée ici comme l'aboutissement d'une période de croissance trop rapide de la population créant des tensions démographiques que la paroisse n'aurait pu résorber rendue à un certain stade.

A la suite de cette prise de vue quantitative de la mobilité, il

faut se demander quelle est la nature de ces déplacements. S'agit-il d'une micro-mobilité, c'est-à-dire de départs vers une destination rapprochée du lieu d'origine? S'agit-il de migrations à l'extérieur de la région immédiate ou vers la ville, entraînant une transformation du milieu et du genre de vie? Ces déplacements ont-ils un caractère définitif ou temporaire?

Malheureusement, on ne possède pas d'information sur la destination des migrants. La ville a sans doute attiré bon nombre d'entre eux. C'est le cas de la majorité de ceux qui ont émigré vers les Etats-Unis; en 1891, ils totalisaient 109 personnes.⁶ L'enquête de E.-Z. Massicotte concernant l'émigration aux Etats-Unis dans le comté de Champlain entre 1880 et 1892 montre que dans la paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel dont la population se compare en nombre à celle de Sainte-Flore, 30 familles ont émigré vers les villes américaines.⁷

Relativement au caractère permanent des départs à Sainte-Flore, on peut affirmer qu'ils le sont dans presque tous les cas. En effet, après avoir effectué une vérification en confrontant quatre listes d'émigrants et d'immigrants espacées d'une dizaine d'années chacune, nous n'avons noté le retour que de deux familles entre 1861 et 1871, de deux autres entre 1871 et 1878, de sept entre 1878 et 1886 et de neuf familles entre 1886 et 1897. Sans doute y a-t-il des migrations de courte durée, mais les périodes intercensitaires sont trop longues pour qu'elles apparaissent par le jumelage des listes nominatives disponibles.

⁶ Recensement de la paroisse Sainte-Flore pour l'année 1891. Archives de la paroisse. Il s'agit ici de communians.

⁷ Yolande Lavoie, L'émigration des Québécois aux Etats-Unis de 1840 à 1930, Québec, Editeur officiel, 1979, p. 34.

C. L'immigration: Si l'émigration est une caractéristique du milieu rural, elle devrait générer un courant d'immigration chez les paroisses d'accueil. Voyons ce qu'il en est à Sainte-Flore.

L'ampleur de ce mouvement a été déterminée par le jumelage des ménages pour chaque année de recension. Ont été relevés ceux qui apparaissaient sur la seconde liste nominative et non sur la première pour une période donnée. Ensuite, le résultat final fut obtenu en éliminant les couples nouvellement formés dont les conjoints sont originaires de la paroisse. Il a fallu les repérer dans le répertoire des mariages de Sainte-Flore. Deux cas peuvent se présenter: si le mariage a lieu à l'extérieur de la paroisse, il est impossible d'éliminer ces couples qui sont par le fait même comptabilisés avec les immigrants;⁸ dans le cas d'un homme d'une paroisse autre qui vient prendre femme à Sainte-Flore, le couple est considéré comme immigrant.

Les résultats consignés au tableau 14 montrent que les immigrants entrent en grand nombre dans la paroisse jusqu'à la fin du siècle. Par période décennale, il y a de 125 à plus de 180 nouveaux ménages qui s'installent entre 1860 et 1890 et plus de 350 entre 1890 et 1897. Le rythme des arrivées atteint son apogée entre 1861 et 1873 alors que les taux s'établissent à 8,6% et 12,5%, la principale vague survenant entre 1871 et 1873. Le mouvement connaît un brusque ralentissement entre 1874 et 1877, période où le taux chute à 5,2%, puis atteint un nouveau sommet entre 1878 et 1880 avec un taux de 9,7%. Durant la décennie 1880 les

⁸ Gérard Bouchard estime que ceci peut être la cause d'une sur-évaluation de 5 à 10% des immigrants dans le cas du village de La Terrière. Cf. "Démographie et société rurale...", p. 15.

Tableau 14

Ménages immigrant à Sainte-Flore
(1861-1897)

Périodes	Ménages		Moyennes annuelles	Taux annuels moyens %
	N	% ^a		
1861-1866	77	67,5	11	9,6
1867-1870	47	34,5	11,7	8,6
1871-1873	78 ^b	37,5	26	12,5
1874-1877	44	20,9	11	5,2
1878-1880	64	29	21,3	9,7
1881-1885	79	37,7	15,8	7,5
1886-1890				
Ste-Flore et Grand'Mère	108	36,2	21,6	7,2
Ste-Flore sans Grand'Mère	81	31,4	16,2	6,2
Grand'Mère	27	67,5	5,4	13,5
1891-1897				
Ste-Flore et Grand'Mère	360	60,5	51,4	8,6
Ste-Flore sans Grand'Mère	146	39,8	20,8	5,6
Grand'Mère	214	93,4	30,6	13,3

^aPourcentage par rapport au nombre total de ménages du recensement terminal de chaque période.

^bNous avons soustrait des immigrants dix ménages recensés à Saint-Boniface en 1871 et non à Sainte-Flore. Ces ménages sont desservis aux fins religieuses par Sainte-Flore et de ce fait inclus dans tous les recensements paroissiaux.

arrivées se stabilisent aux environs de 7% par an. Entre 1890 et 1897, la paroisse reçoit un nombre sans précédent d'immigrants. Ceux-ci totalisent 360 ménages ou 60% des ménages présents en 1897. De ce nombre le poste de Grand'Mère en accueille 60%. Les forts courants d'immigration qui alimentent la paroisse ont donc fait contrepoids aux nombreux départs et assurent la croissance démographique de la paroisse.

La mise en parallèle des tableaux relatifs aux mouvements migratoires et aux soldes migratoires permet de mieux comprendre la nature et le rôle des migrations. On note d'abord que l'immigration totalise un nombre de ménages toujours supérieur à ceux qui émigrent mais que ceci se traduit généralement par un solde peu élevé ou même négatif. Cette constatation soulève la question de la taille des ménages migrants et des migrations des célibataires. Pour illustrer ces problèmes, considérons quelques-unes des périodes identifiées.

Entre 1874 et 1878, le nombre de ménages émigrants, soit 43, équivaut à peu près au nombre de ménages immigrants, 44. La taille de ces ménages est presque identique puisque les premiers totalisent 203 individus et les seconds 198. En supposant que tous les membres de ces ménages émigrent, le solde migratoire devrait être de -5. Or celui-ci est de -33; il faut donc conclure qu'au moins 28 personnes non encore établies ou célibataires auraient également émigré durant cette période.⁹

⁹ Il faut bien comprendre ici que ces estimations de la mobilité des célibataires ne sont qu'approximatives, entre autres à cause de l'hypothèse voulant que tous les membres d'un ménage émigrent avec le couple, ce qui n'est évidemment pas toujours le cas et aussi parce que l'immigration est surévaluée. Néanmoins, ces chiffres n'en démontrent pas moins que l'émigration touche aussi un grand nombre de célibataires et que leur prise en compte reviserait à la hausse l'évaluation de la mobilité effectuée au cours de cette recherche.

Entre 1878 et 1880, le nombre de ménages émigrants se rapproche de celui des immigrants, 61 contre 64, mais dans ce cas les premiers regroupent 357 individus et les seconds 271, d'où un déficit migratoire prévisible de 86. En fait, le solde migratoire total est de -127, ce qui nous amène à conclure que 41 personnes ne faisant pas partie des ménages migrants auraient également quitté la paroisse.

Ce large écart entre les effectifs des ménages migrants alors que les deux courants migratoires s'équilibrent signifie que l'émigration atteint surtout des ménages constitués d'un plus grand nombre d'enfants et, partant, dont les conjoints seraient plus âgés. La taille moyenne des ménages émigrants est de 5,8 membres et celle des ménages immigrants est de 4,2. L'absence de mention d'âge dans les recensements de cette période rend impossible de vérifier pour le moment l'âge des conjoints.

Une dernière vérification portant sur la période 1886-1890 montre que la différence entre le nombre de ménages émigrants et immigrants est de 44 en faveur de ces derniers. Si l'on tient compte de tous les individus qui composent les ménages, le solde migratoire devrait être de 140 alors qu'il n'est que de 95. Cet écart laisse supposer 45 départs d'individus célibataires. Relativement à la dimension des ménages migrants, cette période appelle les mêmes remarques que pour les années 1878-1880. On observe que les ménages immigrants sont de plus petite taille: ils regroupent en moyenne 4,9 personnes en comparaison de 6,2 dans les ménages émigrants. Ces traits distinctifs des deux courants laissent entrevoir une différenciation des motifs générant la mobilité chez les deux groupes.

Cette prise de vue quantitative des mouvements migratoires dénote l'existence d'une intense mobilité chez cette population rurale. Par leur ampleur, les migrations régissent l'évolution démographique de la paroisse. En dépit d'une forte émigration, la population croît grâce à l'apport continual de forts contingents de nouveaux habitants. En ce sens la stagnation démographique de la période 1874-1880 s'explique surtout par la baisse de l'immigration.

Il importe de chercher les causes qui ont entraîné une telle mobilité. Dans la troisième partie de cette étude, nous nous pencherons sur cette question en confrontant les conjonctures migratoires aux faits géographiques et économiques mis en lumière précédemment et en isolant certaines caractéristiques propres aux migrants et aux sédentaires.

TROISIEME PARTIE

EXPLICATION DE LA MOBILITE

L'étude des causes de la mobilité renvoie à des facteurs de natures diverses qui peuvent relever aussi bien des ressources du milieu, des structures économiques de la société rurale, des cycles conjoncturels de l'économie et des traits socio-culturels des individus et groupes sociaux. Dans le cas de Sainte-Flore, comment s'articule la mobilité géographique et ces différents facteurs? La question est fort complexe et le cadre de cette étude ne permet pas de la cerner sous toutes ses facettes. Néanmoins, à partir des traits les plus significatifs de l'histoire de cette communauté rurale, certains éléments de réponse peuvent être avancés. Pour ce faire, nous allons tenter d'associer les mouvements migratoires aux phases de la mise en valeur du territoire de même qu'à l'économie locale. Le cas des émigrants sera examiné de plus près en les comparant aux sédentaires sous l'angle de leur lieu de résidence et de leurs ressources agricoles et forestières.

CHAPITRE VI

OCCUPATION DU TERRITOIRE ET MOBILITE

Hormis les toutes premières années du peuplement, l'occupation du territoire ne semble pas avoir souffert d'entraves importantes. Vers 1874, les zones les plus favorables à la colonisation sont presque entièrement occupées et toutes accessibles par la route. Le courant d'immigration qui alimente la paroisse jusque-là confirme l'existence de conditions propices à la poussée colonisatrice à l'époque. Mais le constat d'un mouvement d'émigration impliquant de nombreux effectifs dès les années 1860 oblige à nuancer cette vision des choses. Si la géographie de même que les voies de communication ont favorisé le peuplement de certaines zones de l'oekoumène, ces avantages n'ont pas suffi à retenir les quelques 80 ménages qui émigrent durant cette quinzaine d'années. Les difficultés d'adaptation au milieu, les conditions contraignantes d'accessibilité à la propriété foncière, le déplacement des activités forestières constituent autant de facteurs susceptibles d'avoir engendré cette mobilité.

Cette période est suivie d'une phase de stagnation de la population qui s'étend sur une dizaine d'années et qui est concomitante de l'interruption de la mise en valeur de nouvelles zones dans la paroisse. Or,

on a observé que les courants migratoires s'équilibrent en ce qui a trait au nombre de ménages impliqués. Cela traduirait-il un resserrement des conditions d'accessibilité à de nouvelles terres, entraînant une saturation du territoire déjà colonisé? Si c'était le cas, cela interdirait effectivement tout apport supplémentaire de population venant de l'extérieur. Les motifs de départ pourraient être liés à la nécessité pour les familles d'acquérir de nouvelles terres afin d'agrandir le domaine agricole et établir les fils.

Le début des années 1880 marque une reprise du mouvement de colonisation et le peuplement atteint alors des zones auparavant délaissées. La baisse du taux d'émigration entre 1881 et 1885 pourrait découler de la mise en valeur de ce nouvel espace: à partir de 1887, avec l'implantation de l'usine de pâte à papier au poste de Grand'Mère, l'immigration connaît un essor considérable qui amène l'occupation rapide de cette partie de Sainte-Flore. Au cours des années 1890, le processus d'urbanisation de Grand'Mère est enclenché ce qui vaut à la paroisse entière des mouvements migratoires d'une ampleur exceptionnelle. Comme on l'a vu, le peuplement déborde l'oekoumène agricole viable durant cette période à la faveur de nouvelles activités économiques à Grand'Mère et de nouveaux débouchés pour le bois coupé sur les lots des particuliers.

A la suite de ces considérations générales, observons la mobilité et la sédentarité à l'intérieur de chacun des rangs colonisés en tenant compte de leurs traits géographiques et des activités économiques qui s'y sont développées.

Nous avons vu que les rangs habités n'offrent pas tous les mêmes avantages au peuplement et à la mise en valeur agricole. Certains renferment en partie des sols de bonne qualité, d'autres sont moins bien pourvus et sont couverts de terrain montagneux. Dépendant de ces conditions, l'établissement sur ces terres présente des degrés variables de difficulté; les chemins sont plus ou moins praticables; l'habitat peut être plus dispersé; la fonction du rang en tant qu'unité spatiale favorisant l'émergence des rapports d'entraide indispensables entre les membres de la communauté risque de ne pouvoir s'exercer. Bref, certaines familles sont ainsi placées dans un état d'isolement plus grand et peuvent difficilement profiter des ressources économiques et humaines qu'offre le milieu. Ces contraintes ont pu les inciter à émigrer. Grâce à la carte de potentiel agricole, nous disposons d'informations assez explicites sur les traits physiques de l'ensemble du territoire.

Les ménages sédentaires et émigrants dans chaque rang ont été identifiés au cours de trois périodes s'échelonnent entre 1865 et 1897. Ces données ne sont cependant pas significatives pour chacun des rangs car quelques-uns d'entre eux n'ont qu'une très faible population durant certaines périodes. Voyons les principales tendances qui se dégagent de cette compilation (tableau 15).

Entre les années 1865 et 1873, ce sont les deux rangs les plus anciennement peuplés qui conservent les plus hauts pourcentages de sédentaires, soit les rangs des Piles et de la Petite-Rivière, avec respectivement 58 et 62%. Dans les autres rangs occupés, soit de la Grand'Mère, Saint-Olivier et Sainte-Catherine, les sédentaires ne forment plus

Tableau 15

Répartition des couples sédentaires et émigrants
selon le lieu de résidence dans la paroisse

Rang	Années	Ensemble de couples		Nombre de couples			
		N	%	Sédentaires	Emigrants	N	%
Des Piles	1865-73	50	100	29	58	21	42
	1874-80	110	100	68	62	42	38
	1891-97	113	100	63	56	50	44
Petite-Rivière ou St-Anatole	1865-73	13	100	8	62	5	38
	1874-80	47	100	33	70	14	30
	1891-97	25	100	19	76	6	24
1er rang de Shawinigan ^a	1891-97	22	100	20	91	2	9
De la Grand'Mère	1865-73	13	100	4	31	9	69
	1874-80	15	100	9	60	6	40
	1891-97	40	100	20	50	20	50
Petit rang	1891-97	8	100	7	87	1	13
St-Olivier	1865-73	11	100	4	36	7	64
	1874-80	18	100	10	56	8	44
	1891-97	15	100	10	67	5	33
Ste-Catherine	1865-73	4	100	1	25	3	75
	1874-80	4	100	1	25	3	75
	1891-97	48	100	32	67	16	33
St-Alexandre	1865-73	1	100	1	100		
	1874-1880	14	100	12	86	2	14
	1891-97	8	100	6	75	2	25
Des Hêtres	1891-97	14	100	10	71	4	29
St-Ubald	1865-73	1	100	1	100		
	1891-97	3	100	2	67	1	33
St-Théophile	1891-97	2	100	2	100		

^aCe rang fait partie de la Petite-Rivière pour les années antérieures.

que le quart ou le tiers des familles du début de période.

Cette différence de mobilité selon les rangs coïncide avec la qualité du sol et l'ancienneté de l'occupation: les deux rangs où les familles sont les plus stables dominent sous ce rapport.

Durant la période 1874-1880, la mobilité évolue à peu près selon les mêmes critères. Cependant, les écarts entre les pourcentages des ménages sédentaires des divers rangs sont beaucoup moindres que précédemment et le nombre d'émigrants baisse dans la plupart des rangs. Cependant ceux à faible potentialité conservent toujours la part relative d'émigrants la plus élevée. Deux rangs s'éloignent de cette prise de vue générale. Le rang Sainte-Catherine ouvert en 1869 voit partir trois de ses quatre familles résidantes. Par contre, le rang Saint-Alexandre dont l'occupation s'amorce aussi vers la même année, renferme la population la plus stable: les ménages sédentaires y représentent 86% de l'ensemble. Dans ces cas, le facteur qui paraît être le plus déterminant quant au degré de mobilité est la qualité du sol. Le premier est en effet une zone accidentée et couverte en majorité de sol improductif tandis que le second est très bien pourvu en sol agricole.

Pendant la dernière décennie du siècle, les comportements migratoires semblent obéir à des facteurs plus complexes. Les rangs traversés par de bonnes terres agricoles conservent encore les plus forts pourcentages de sédentaires, mais ces derniers se retrouvent aussi en plus grand nombre dans les rangs à moyenne et faible potentialité. Ici, la diversification des activités économiques en augmentant les emplois en dehors de l'agri-

culture aurait permis une occupation plus stable des zones résiduelles de l'oekoumène. Dans les rangs Sainte-Catherine et des Hêtres, par exemple, occupés de plus récente date, il est fort probable que les terres recelaient encore des peuplements forestiers ayant une valeur sur le marché du bois à pâte. Les propriétaires de ces lots ont pu ainsi tirer des revenus intéressants de l'exploitation de leurs terres à bois.

Deux rangs échappent à ce constat général. Le rang des Piles connaît une hausse du nombre de familles émigrantes de même que le poste de Grand'Mère. Dans ce dernier cas, les chefs de ménage sont pour la plupart des travailleurs saisonniers employés par la compagnie Laurentide; ils sont de ce fait beaucoup plus mobiles. C'est ce que note le curé dans son rapport annuel de 1896: "La population de la Grand'Mère, écrit-il, est une population nomade, sur laquelle on ne peut compter; tantôt nous avons 103 communions, tantôt 130, quelques fois 90. La plupart de ces travailleurs nous viennent des paroisses voisines pour 3 ou 4 mois, ensuite, retournent dans leur paroisse".¹ Cette explication serait également valable pour le rang des Piles, du moins pour ses résidents les plus rapprochés de Grand'Mère.

Cette analyse confirme l'existence d'une relation entre la mobilité et la qualité du sol. Dans la mesure où la population qui habite les zones à faible potentiel peut se détacher des activités agricoles, elle est moins touchée par la mobilité.

¹ Rapport annuel sur l'état de la paroisse de Sainte-Flore... 1896, Archives de l'évêché de Trois-Rivières.

CHAPITRE VII

ECONOMIE ET MOBILITE

Au chapitre des causes de la mobilité, les conditions économiques comptent parmi les explications les plus couramment évoquées par les contemporains. En 1868, on identifie le manque de manufactures pour employer la main d'œuvre rurale et les déficiences de l'agriculture comme les deux principales causes de l'émigration.¹ En région périphérique, le contexte de la colonisation confronte les individus à de sérieux problèmes de subsistance, comme en fait foi ce témoignage d'un résident de Saint-Boniface en 1868:

Le défaut d'ouvrage est ce qui fait le malheur de nos cantons. Il est évident qu'un jeune ménage qui vient s'établir sur une nouvelle terre le plus souvent sans aucune ressource ne peut vivre tout de suite du produit de cette terre. Il faut donc que l'homme tâche de gagner quelques choses et ce ne sont pas les quelques moulins à scie que nous avons par-ci par-là qui peuvent donner suffisamment de l'emploi à ces nouveaux colons.

Reste l'hivernement dans les chantiers qui est très dur et ne paie pas très bien.

(...) Mais voici ce qui arrive, ce qui est arrivé souvent durant la présente année: désespérant d'arriver à l'aisance le colon vend sa terre et s'en va aux Etats-Unis dans l'espoir que son pain sera plus facile à gagner là qu'ici.²

¹ Jean Hamelin, Yves Roby, Histoire économique du Québec, p. 69.

² "Extrait du rapport du conducteur A. Rousseau de Saint-Boniface, Rapport du commissaire de l'agriculture et des travaux publics de la province de Québec pour les 18 mois expirés le 31 décembre 1868", DSQ, 1869, vol. 1, doc. 4.

Ce témoignage éloquent montre comment l'émigration en vient à être le lot de bon nombre de colons durant la période des difficiles débuts en pays de colonisation. Ces derniers ne peuvent trouver ni dans l'agriculture, ni dans la forêt les ressources nécessaires à leur subsistance.

Mais ces deux secteurs d'activité n'en constituent pas moins les bases économiques sur lesquelles s'appuie l'ensemble des ruraux dans les régions de colonisation. S'agissant d'expliquer la mobilité géographique et ses variations dans le temps, il importe de mettre en rapport les mouvements migratoires et l'évolution structurelle et conjoncturelle de l'économie rurale. Les connaissances de l'économie locale et régionale étant encore fragmentaires, notre analyse le sera également. Néanmoins, certains facteurs de mobilité pourront être dégagés. Voyons d'abord le cas de l'agriculture.

A. Agriculture et mobilité: Notre analyse de l'agriculture a montré qu'en dépit de l'accroissement du nombre d'occupants de terre, il y a eu diminution du nombre d'exploitants agricoles réels après 1887. Plusieurs propriétaires de parcelles plus ou moins grandes, identifiés comme agriculteurs dans le recensement, sont en réalité des pseudo-exploitants qui ne tirent que partiellement ou plus du tout leur subsistance de l'agriculture. Cette réduction des effectifs agricoles réels est sans doute une conséquence de la faible productivité des exploitations et de la nécessité d'aller chercher un revenu complémentaire hors de l'agriculture. Mais il se peut aussi que ce soit l'attraction d'un travail rapportant des revenus supérieurs à toute entreprise agricole qui

soit à la base de l'abandon de l'agriculture. En l'occurrence à Sainte-Flore, ces revenus proviendraient des emplois générés par l'implantation de la compagnie Laurentide Pulp à Grand'Mère.

Ce nouveau statut de prolétaire ou de sèmi-prolétaire peut tendre à accroître la mobilité de ces travailleurs à un certain moment, s'ils ne trouvent plus à l'extérieur de l'agriculture et à proximité les ressources économiques dont ils ont besoin. Or, chez les résidents de Sainte-Flore, bien qu'il soit impossible pour le moment d'identifier précisément le cas de chacun des migrants, on peut conclure qu'à court terme du moins cette prolétarisation des ruraux a favorisé la sédentarité. Durant la période 1891-1897, en effet, le taux d'émigration des ménages résidant à l'extérieur de Grand'Mère descend à 4,8% alors qu'il était de 5 à 6% pendant la décennie antérieure. Les nouvelles activités économiques se substituant à l'agriculture ont pu amener un accroissement du niveau de vie et ainsi favoriser une plus grande sédentarité des ménages.

En postulant que la mobilité est générée par les besoins économiques des familles, l'analyse de l'agriculture doit tendre à évaluer dans quelle mesure l'exploitation agricole fournit à son propriétaire les ressources nécessaires à la famille. Quelle est, en somme, l'incidence de la taille et de la productivité de l'exploitation agricole sur la mobilité? Comparons les sédentaires et les émigrants sous ce rapport.

Les familles émigrantes et sédentaires ayant déjà été identifiées, il a été possible de relever pour chacune d'elles, les informations que livrent les recensements agricoles disponibles, soit celui de 1861 et de

de 1871. Les exploitants ont été identifiés comme sédentaires ou émigrants selon qu'ils se trouvent ou non dans les recensements disponibles au cours des décennies 1860 à 1870 et 1870 à 1880. Ces résultats ne représentent toutefois qu'un portrait de l'exploitant à un moment précis. Son profil diachronique nous échappe, ce qui diminue d'autant la valeur de ces mesures dans l'interprétation des deux phénomènes. Les caractéristiques qui feront l'objet de cette analyse ont été sélectionnées en tant qu'indices révélateurs de la nature des exploitations agricoles; ce sont la superficie de l'exploitation, le rendement des cultures et la dimension du cheptel.

Tableau 16

Répartition des sédentaires et des émigrants
selon la superficie de terre occupée

Superficies (acres)	1861-1871		1871-1881	
	S	E	S	E
10 et moins ^a		2	8	16
11 à 50	1	1	11	9
51 à 100	10	15	24	21
101 à 200	9	10	28	9
Plus de 200	4	6	7	2

^aComprend aussi les emplacitaires.

S Sédentaire.

E Emigrant.

Source: Recensements du Canada.

En ce qui a trait à la superficie de la terre occupée par chaque représentant des deux groupes (tableau 16), les résultats démontrent des changements significatifs selon les périodes. Entre 1861 et 1871, la superficie occupée ne semble influer ni sur l'une ni sur l'autre des tendances, les deux groupes se retrouvant à peu près dans les mêmes proportions quelle que soit la grandeur de la terre. Par contre, entre 1871 et 1881, il y a une nette tendance à la sédentarité chez les occupants de plus de 100 acres: 76% d'entre eux sont sédentaires. Les exploitants qui possèdent de 11 à 100 acres figurent dans les deux groupes à part égale, tandis que les deux-tiers des occupants de 10 acres et moins sont émigrants.

Le tableau 17 indique la répartition des deux groupes selon la superficie des terres améliorées; il confirme les constatations précédentes: la surface améliorée n'est pas associée à l'une ou l'autre des tendances entre 1861 et 1871, mais 65% des propriétaires de 11 acres et plus sont sédentaires durant la période 1871-1881.

Ces résultats démontrent qu'il s'établit une différenciation au cours de la seconde période entre les agriculteurs, selon la dimension de leurs exploitations. Les exploitants possédant un fonds de terre plus important, acquièrent une plus grande stabilité, tandis que chez les petits exploitants, les activités agricoles n'atteindraient pas un niveau suffisant pour leur permettre de vivre de leur exploitation.

Nous avons poursuivi l'analyse comparée en examinant la productivité du sol occupé. Cet indice permet d'estimer le potentiel agricole des lots exploités par les colons. Dans les paroisses de colonisation loca-

lisées sur les contreforts des Laurentides, l'agriculture ne bénéficie souvent que de quelques îlots de sol fertile qui sont eux-mêmes soumis à des contraintes selon les cultures qu'on y pratique. Ce facteur exerçait de fortes pressions sur l'entreprise agricole. Les cultivateurs occupant de mauvaises terres ont pu être incités à ne pas maintenir leur exploitation à Sainte-Flore. Nous avons donc tenté de voir les liens entre la qualité du sol et la mobilité.

Tableau 17

Répartition des sédentaires et des émigrants
selon la superficie de terre améliorée

Superficies améliorées (acres)	1861-1871		1871-1881	
	S	E	S	E
10 et moins	11	15	16	14
11 à 20	10	12	17	9
21 à 50	3	5	28	14
Plus de 50			9	5

S
Sédentaire.

E
Emigrant.

Source: Recensements du Canada.

Avant de prendre connaissance du tableau relatif à la productivité, il faut en souligner les limites. Seulement deux cultures importantes ont pu être retenues, soit l'avoine et le foin. De plus, l'impossibilité de

mesurer les rendements à long terme empêche l'évaluation réelle du potentiel des terres, celles-ci pouvant être très productives au début de leur mise en valeur et s'épuiser rapidement en raison de certaines carences du sol.

Tableau 18

Répartition des sédentaires et des émigrants
selon le rendement des cultures^a

Minots d'avoine par acre	1861-1871		Tonneaux de foin par arpent	1871-1881	
	S	E		S	E
12 et moins	5	5	50 et moins	7	10
13 à 20	9	12	51 à 100	23	13
21 à 30	0	4	101 à 150	12	2
31 et plus	5	5	151 et plus	7	5

^aNous avons choisi les deux principales cultures dont il est possible de calculer les rendements dans les deux recensements.

Source: Recensements du Canada.

La répartition des agriculteurs selon les rendements de la culture de l'avoine en 1861 (tableau 18) indique que la mobilité n'entretient pas de lien avec cette variable durant la période 1861-1871. Par contre, le rapprochement entre les rendements de la culture du foin en 1871 et la mobilité donne des résultats inverses à ceux observés à partir du recensement de 1861. On note en effet une tendance à la sédentarité proportionnelle à l'augmentation des rendements, bien que celle-ci décline

chez les exploitants obtenant les plus hauts rendements. Chez ceux dont la productivité est la plus faible l'émigration est légèrement supérieure à la sédentarité. Ici, la qualité du sol semble donc importer davantage dans l'explication de la mobilité.

Pour compléter notre analyse, nous avons évalué l'importance du cheptel possédé par les deux groupes étudiés (tableau 19). Ces résultats prennent le même sens que les précédents. Durant la première période, ce facteur influence peu la mobilité. Par contre, entre 1871 et 1881, la proportion de sédentaires croît avec la dimension du cheptel. Les émigrants se concentrent dans la catégorie des propriétaires de trois animaux et moins.

Tableau 19

Répartition des sédentaires et des émigrants
selon le cheptel possédé^a

Nombre de têtes	1861-1871		1871-1881	
	S	E	S	E
0 à 3	9	11	16	31
4 à 9	14	15	21	13
10 à 20	1	6	22	12
21 et plus	0	0	16	1

^aCe sont l'ensemble des chevaux, bovins, moutons et porcs possédés par chaque exploitant recensé.

L'analyse de ces caractéristiques agricoles converge vers la même conclusion: l'importance de l'exploitation agricole ne concourt à la sédentarité qu'à partir du moment où l'agriculture en général a passé le stade de la mise en valeur primitive et dispose d'un minimum d'infrastructures et de marchés permettant une meilleure productivité et un début de commercialisation. Les années difficiles des premiers défrichements, liées aux contraintes du milieu, engendrent l'instabilité chez les colons. Dans ce contexte, l'agriculture n'atteindrait pas un niveau de productivité et de rentabilité suffisant pour les inciter à poursuivre leur exploitation dans la paroisse. Dans une économie basée sur l'agriculture de subsistance et où le régime démographique exerçait de fortes pressions sur les conditions de vie, les familles qui ne disposaient pas de ressources agricoles suffisantes étaient confrontées à l'émigration.

B. L'exploitation forestière: La forêt a toujours été une ressource indispensable pour les collectivités en région de colonisation. L'impact de l'exploitation forestière sur l'économie rurale est double. D'une part, elle influe sur l'agriculture par les marchés qu'elle crée pour les produits agricoles sur les lieux d'abattage; d'autre part, elle constitue une source d'emploi saisonnier pour la main-d'œuvre rurale qui s'adonne à la coupe du bois sur les lots de ferme ou dans des chantiers des entrepreneurs. Les conjonctures de l'industrie forestière peuvent donc avoir influencé les mouvements migratoires. A priori, il paraît plausible d'affirmer qu'un cycle de production forestière à la hausse entraîne une diminution de l'émigration et une augmentation de l'immigration.

gration, alors qu'un cycle à la baisse aurait l'effet inverse.³ Voyons ce qu'il en est.

La période antérieure à 1866 est marquée par une lente évolution de la production forestière et une forte émigration. A partir de 1869 jusqu'en 1873, la coupe de l'épinette s'accroît considérablement: le pin suit un mouvement parallèle bien que moins accentué. A ce cycle, correspondent des taux d'émigration inférieurs à ceux de la période antérieure. Puis il y a le déclin de la production forestière à partir de 1874 jusqu'en 1879, les plus mauvaises années se situant entre 1877 et 1879. Sauf une brève reprise entre 1880 et 1883, le cycle à la baisse se poursuit jusqu'en 1888. Cette fois, la baisse de la production amorcée en 1874 n'est pas accompagnée tout de suite d'une hausse de l'émigration. Au contraire, entre 1874 et 1877, le taux d'émigration est un des plus bas enregistré dans la paroisse au 19e siècle. Mais quand la crise atteint son sommet, une forte hausse de l'émigration s'ensuit, atteignant 9,7% entre 1878 et 1880. A partir de 1880 jusqu'à la fin du siècle, le taux d'émigration diminue et se maintient entre 5 et 6%. La crise du bois qui se poursuit après 1880 n'a donc pas entraîné un accroissement des départs. L'apparition de nouveaux marchés pour le bois franc de même que pour le bois de pruche à la même époque, grâce à l'ouverture du chemin de fer des Piles et à l'exploitation de fours à charbon de bois aux Piles, a sans doute atténué les répercussions du

³ Les données sont tirées de: René Hardy et al., L'exploitation forestière en Mauricie, Dossier statistique 1850-1930, Trois-Rivières, Groupe de recherche sur la Mauricie, 1980, (Cahier no. 4). Cette publication permet de periodiser le volume de la production en provenance des entreprises d'exploitation forestière oeuvrant en Mauricie.

déclin du bois de sciage. Après 1887, la demande pour le bois à pâte créée par l'implantation de l'usine Laurentide Pulp, a réactivé l'exploitation forestière dans la région de Sainte-Flore. Ces conditions locales favorables ont pu contribuer à maintenir la mobilité à un niveau relativement bas durant les vingt dernières années du 19e siècle. Du côté de l'immigration, la courbe semble évoluer de façon parallèle à celle de la production de bois, sauf pour les années 1861 à 1866 et 1878 à 1880 où une faible production coïncide avec une forte immigration.

S'il y a concordance entre les courants migratoires et les conjonctures de l'exploitation forestière à certaines périodes, d'autres facteurs tout aussi déterminants semblent avoir joué dans les migrations. Ainsi, un déclin de l'activité forestière a pu avoir pour effet de forcer les cultivateurs à développer davantage leur exploitation agricole afin d'en tirer leur subsistance. Le simple rapprochement des courbes ne permet pas de dégager des conclusions probantes quant au rapport entre l'économie forestière et la mobilité à Sainte-Flore.

Pour l'autre volet des activités forestières, soit la coupe du bois par les exploitants, les statistiques ne sont disponibles que pour l'année 1871. L'identification des sédentaires et des émigrants chez ce groupe (tableau 20) indique qu'il y a peu ou pas de relation entre la quantité de bois coupé et l'une ou l'autre des options. Mais le fait que 40% des producteurs de plus de 100 billots émigrent soulève l'hypothèse que plusieurs occupants de terres ne se fixent à Sainte-Flore que le temps de couper le bois de commerce sur leurs lots. Les terres de ces exploitations ne se prêtaient peut-être pas à une véritable exploi-

tation agricole et leurs propriétaires n'étaient pas nécessairement de véritables agriculteurs. Pour le moment, ce faible échantillonnage et le manque d'information sur ces producteurs empêchent de dégager le rôle exact de cette activité dans la mobilité.

Tableau 20

Répartition des sédentaires et des émigrants
selon le nombre de billots coupés^a

Nombre de billots	1871 - 1881	
	Sédentaires	Emigrants
Moins de 100	18	12
100 à 500	18	14
Plus de 500	15	11
Aucun	16	12

^aIl s'agit du bois coupé par les exploitants recensés en 1871 et qui sont présents ou non au recensement de 1881.

Source: Recensement du Canada.

C. L'industrialisation: L'implantation de l'usine de pâte de la compagnie Laurentide Pulp à Grand'Mère en 1887 est sans contredit le principal facteur à l'origine des forts courants migratoires observés dans la paroisse durant les quinze dernières années du 19e siècle. Cette industrie a été une source d'emploi importante pour la main-d'œuvre rurale, d'abord lors de l'aménagement des chutes et de la construction

de l'usine et ensuite par ses besoins en matière ligneuse qui ont créé un important débouché pour le bois coupé par les cultivateurs et accru l'activité dans les chantiers en Haute-Mauricie. L'implantation de l'usine à Grand'Mère a entraîné le peuplement rapide de la future ville et aussi l'occupation des zones résiduelles de la partie rurale de la paroisse. Le grand nombre d'immigrants relevés entre 1891 et 1897 en témoigne. Ces nouvelles populations étaient sans doute composées en majorité de travailleurs journaliers mais aussi de cultivateurs attirés par les perspectives de travail que laissait miroiter l'essor de Grand'Mère. Ils formaient une population instable qui arrivait et quittait la paroisse au rythme de la demande en main-d'œuvre.

On note aussi la multiplication, en dehors du territoire de Grand'Mère, du nombre de ménages emplacitaires ou qui ne cultivaient plus; ceux-ci passent de 21 en 1887 à 92 en 1896. L'émigration constatée entre 1891 et 1897 serait en partie le fait de ces emplacitaires journaliers établis sur des terres non exploitées, sans doute à cause de leur infertilité et qu'ils ont été contraints d'abandonner lorsque le travail à l'extérieur de l'agriculture vint à manquer.

Les mouvements migratoires de la fin du 19e siècle tiennent aussi pour une bonne part à l'arrivée du chemin de fer dans la région en 1879 et de son extension dans la paroisse même durant la dernière décennie du siècle.

A partir des variables économiques analysées dans ce chapitre, il appert que ce soit l'importance de l'établissement agricole qui influence

le plus directement la mobilité et cela dépendamment de l'étape historique où se situe le développement de la paroisse. Durant la décennie 1860, la mobilité frappe tous les groupes d'exploitants. Les difficultés liées à la mise en valeur initiale des établissements agricoles, de mauvaises conjonctures dans l'industrie forestière, l'absence d'encaissement institutionnel (curé, résident, écoles), la faible densité du peuplement et les lacunes du réseau routier ont pu concourir à divers degrés à engendrer l'instabilité chez les colons. Puis, à la faveur de la consolidation des exploitations agricoles, de l'essor de l'exploitation forestière et de l'organisation du cadre paroissial, la population devient plus stable et des noyaux de familles sédentaires apparaissent dans les rangs colonisés. Les petits exploitants et les emplacitaires regroupent alors la majorité des émigrants. Parce que l'agriculture n'est pas leur principale ressource économique, plusieurs de ces paysans sont contraints à la mobilité pour assurer leur subsistance. Parmi ceux-ci, quelques-uns ont dû aller grossir les rangs des journaliers dans les villes et d'autres, s'adonnant surtout au travail en forêt, ont dû se déplacer de façon à suivre la progression spatiale des activités forestières.

CONCLUSION

Nous avons voulu décrire le contexte dans lequel s'est déroulée la colonisation de Sainte-Flore et les bases économiques de cette communauté rurale au 19e siècle. Nous avons aussi tenté de mettre en rapport ces éléments et l'évolution démographique de la paroisse dans le but d'éclairer le phénomène de la mobilité spatiale de la population.

L'étude de la géographie du territoire et son aménagement a fait apparaître quelques caractéristiques de la colonisation et les déficiences des politiques gouvernementales qui ont géné le peuplement de la paroisse. Sa position géographique excentrique l'isolait des centres les plus peuplés de la vallée du Saint-Laurent; l'étroitesse de la zone de l'oeukoumène viable, les difficultés de mise en place des voies de communication et les contraintes topographiques et pédologiques du milieu entraînaient de sérieuses difficultés dans la mise en valeur des terres.

Les structures d'une économie rurale axée sur l'agriculture d'auto-consommation et la forêt, associées dans le système agro-forestier, entraînaient des conditions de vie précaires chez cette communauté. Les colons arrivaient difficilement à dépasser le niveau de la subsistance. L'absence de marchés stables pour écouler les produits de la ferme et les

difficultés inhérentes à l'exploitation agricole en région de colonisation faisaient reposer les établissements agricoles sur des assises fragiles. Pour assurer sa subsistance, l'agriculteur devait compter sur les revenus d'appoint obtenus par le travail en forêt. Mais les mécanismes du système agro-forestier et les crises cycliques de l'économie forestière rendaient cette activité souvent peu rentable pour le cultivateur. Au demeurant, le travail en forêt ne devait être parfois qu'un pis-aller. Aux prises avec une pauvreté endémique les obligeant à s'endetter, plusieurs paysans ont dû vendre ou abandonner leurs terres à leurs créanciers.

Par ailleurs, l'exploitation des ressources forestières en territoire de colonisation a créé un conflit entre les colons et les entrepreneurs forestiers au sujet de l'appropriation des terres. L'Etat, complice des intérêts marchands, a permis que cet antagonisme nuise aux premières poussées colonisatrices. Qu'en est-il de ce conflit par la suite? Les entrepreneurs forestiers ont-ils occupé des terres propices à l'agriculture? Il serait opportun d'aborder l'étude de ces entraves possibles à la colonisation qui n'a pu trouver place dans cette monographie.

Nonobstant les contraintes qu'il a imposées, ce cadre géo-économique a été source de peuplement. La population rurale, obligée de quitter les paroisses surpeuplées de la plaine du Saint-Laurent, recherchait d'abord des territoires capables de supporter une agriculture viable, comme c'était le cas dans leurs paroisses d'origine. Sainte-Flore rencontrait ces exigences et bénéficiait d'un sol suffisamment fertile à certains

endroits pour la pratique d'une agriculture commerciale. L'exploitation forestière commandée par l'industrie du bois de sciage et du bois à pâte a aussi été très associée au développement de cette paroisse au 19e siècle. Les ressources forestières ont été un facteur d'attraction prédominant à cette époque. Durant la période des premiers défrichements, les revenus tirés de la forêt assuraient la subsistance. Plus tard, ils ont permis à certains exploitants agricoles d'améliorer leurs établissements et ainsi d'échapper à la subsistance. A la fin du siècle, l'implantation de l'industrie du bois à pâte au moment où l'industrie du sciage déclinait, a stimulé l'économie locale et régionale et a entraîné une nouvelle phase d'expansion du peuplement de la paroisse. Notre étude a montré que certaines zones très peu propices à l'agriculture ont été occupées à ce moment. Cela a donné naissance à un groupe d'occupants de terre qui ne cultivaient plus à toute fin utile et que l'on pourrait assimiler davantage à des professionnels de la forêt.

A ces structures se superposait un régime démographique inflationniste caractéristique des populations jeunes des paroisses de colonisation. Sur un territoire où l'oekoumène viable est restreint, ces excédents démographiques ont créé un déséquilibre dans le rapport hommes-terres. Ceci a multiplié les difficultés pour les familles à établir leurs membres, engendré un surcroît de main-d'œuvre débouchant sur le sous-emploi chronique de l'émigration.

Les mouvements migratoires mis en évidence dénotent une grande mobilité spatiale dans ce milieu durant la seconde moitié du 19e siècle. L'émigration atteint de 20 à 50% des ménages selon les périodes. L'inten-

sité maximum du mouvement se situant entre 1861 et 1866 et entre 1878 et 1880. Les ménages immigrants forment de 20% à 65% des unités recensées; les proportions les plus élevées se rencontrent évidemment durant la période initiale de peuplement jusqu'en 1874. A la fin du siècle, le développement de Grand'Mère donne lieu à un mouvement d'immigration sans précédent: 360 ménages arrivent à Sainte-Flore entre 1891 et 1897 et de ce nombre Grand'Mère en accapare 60%.

Dans cette étude, les courants d'immigration ont été expliqués par la disponibilité des terres, l'accessibilité de nouvelles zones de l'oeukoumène et l'émergence d'activités industrielles. Il est plus difficile de discerner les ressorts de l'émigration à travers la périodisation que nous en avons faite. Hormis la période initiale de peuplement entre 1861 et 1866 où ce sont principalement les difficultés liées à l'ouverture du territoire qui génèrent l'instabilité, l'explication des diverses phases d'émigration renvoie à des causes complexes qui tiennent à la fois de facteurs conjoncturels et structurels. Nous avons essayé d'identifier les causes de cette mobilité en isolant quelques données d'ordre économique relatives à chacun des ménages.

L'analyse des données agricoles a montré que la tendance à la mobilité variait selon l'importance des exploitations agricoles, une fois passée l'étape des premiers défrichements. Ainsi, durant la première décennie d'existence de la paroisse, les exploitants les mieux dotés n'inclinent pas davantage à la sédentarité que les petits exploitants ou les moins nantis. Les contraintes et difficultés de toutes sortes rencontrées durant la période d'ouverture d'une nouvelle paroisse

auraient alors un effet plus déterminant sur la mobilité. Par contre, une relation différente entre l'agriculture et la mobilité se dessine durant la décennie suivante. En effet, les émigrants se rencontrent alors en majorité chez les petits agriculteurs et les emplacitaires. Ce sont les conditions économiques propres à chaque exploitant qui orienteraient leur choix de migrer ou non à cette époque.

L'étude des ménages selon leur lieu de résidence vient appuyer cette dernière hypothèse. On a vu en effet que la mobilité touchait surtout les résidents des rangs colonisés de plus récente date et gênés par les conditions physiques du milieu qui se prêtait davantage à l'exploitation forestière qu'à l'agriculture. Au cours de la dernière décennie du siècle, s'ajoute aux facteurs précédents l'instabilité engendrée par le travail saisonnier à l'usine Laurentide, auquel s'adonne un grand nombre de résidents de Grand'Mère et des rangs avoisinants.

Cet essai en vue de circonscrire les causes de la mobilité visait d'abord à dégager des tendances chez des groupes donnés de ménages. De ce fait, elle n'a pu rendre compte de nombreux cas de mobilité qui échappent à l'interprétation générale. Dans cette optique, notre analyse a permis, croyons-nous, d'isoler et de préciser des hypothèses intéressantes pour la compréhension de la mobilité géographique en milieu rural. Cette recherche a, d'une façon plus générale, décrit le processus de formation et les étapes de l'évolution d'une paroisse située sur le front pionnier en Mauricie, de même que les premières transformations qu'elle a subies au contact de l'industrialisation.

ANNEXE A

Baptêmes, mariages et sépultures à Sainte-Flore
(1860-1901)

Année	Baptêmes	Mariages	Sépultures	Accroissement naturel
1860	9	1	6	3
1861	15	2	2	13
1862	21	5	4	17
1863	24	5	2	22
1864	30	1	6	24
1865	26	2	6	20
1866	28	5	15	13
1867	37	6	14	23
1868	31 (33)	3	14 (21)	17
1869	49	8	17	32
1870	37	13 (16)	16 (21)	21
1871	46 (53)	8 (10)	16 (18)	30
1872	65 (69)	5 (7)	17 (22)	48
1873	61 (70)	5 (6)	14 (19)	47
1874	58 (71)	6	20 (27)	38
1875	66 (79)	4 (6)	12 (19)	54
1876	70 (87)	7 (8)	16 (19)	54
1877	53 (63)	5 (6)	17 (22)	36
1878	61 (90)	9 (12)	27 (36)	34
1879	55 (79)	6 (8)	18 (36)	37
1880	57 (91)	5 (12)	24 (32)	33
1881	64 (79)	14 (23)	34 (41)	30
1882	84 (121)	14 (16)	28 (34)	56
1883	99 (115)	9 (14)	15 (20)	84
1884	92 (105)	11 (14)	5 (20)	87
1885	68 (69)	14	14 (18)	54
1886	62 (65)	21	37 (41)	25
1887	73 (80)	7	25 (28)	48
1888	81 (86)	18	35	46
1889	104 (112)	9	49 (51)	55
1890	94 (103)	16	40	54

ANNEXE A (suite)

Année	Baptêmes	Mariages	Sépultures	Accroissement naturel
1891	102 (114)	16	43 (45)	59
1892	99 (111)	18	51 (52)	48
1893	121 (137)	12	45	76
1894	115 (130)	26	41	74
1895	133	12	55	78
1896	144	15	31	105
1897	152	17	105	47
1898	105	22 (29)	54	51
1899	103	23	131	-28
1900	132	15	103	29
1901	112	15	102	10

(¹) Chiffres incluant les dessertes.

ANNEXE B

Chronologie paroissiale

- 1855 Arpentage du territoire de Sainte-Flore.
- 1856 Construction du chemin des Piles.
- 1857 Vente des premiers lots.
Ouverture d'une scierie sur la rivière Shawinigan.
- 1858 Construction d'une chapelle.
- 1862 Erection canonique de la paroisse.
- 1863 Erection civile de la paroisse.
- 1866 Construction de l'église.
- 1867 Nomination du premier curé, Jean-Baptiste Chrétien.
- 1868 Formation de la Commission scolaire.
- 1874 Annexion d'une partie du premier rang du canton Shawinigan.
- 1882 John Forman fonde la compagnie Canada Pulp et amorce les travaux d'aménagement des chutes de Grand'Mère.
- 1883 Faillite de la Canada Pulp Co.
- 1885 Détachement du territoire de Saint-Jacques-des-Piles.
- 1887 Annexion d'une partie du premier rang du canton Shawinigan.
Formation de la compagnie Laurentide Pulp par John Forman et reprise des travaux d'aménagement des chutes et de la construction de l'usine de pâte à Grand'Mère.
- 1897 Construction de la seconde église.
- 1898 Détachement du territoire du village de Grand'Mère.
- 1901 Détachement du territoire de la paroisse Saint-Pierre de Shawinigan.

BIBLIOGRAPHIE

I LES SOURCES

A. Sources manuscrites:

Archives de la paroisse Sainte-Flore.

Registre des délibérations de la Fabrique, 1866 à 1901.

Recensements paroissiaux (Cahiers des âmes), 1867, 1874, 1878, 1880, 1886, 1891, 1896, 1897.

Acte de cotisation de la paroisse de Sainte-Flore pour subvenir aux dépenses nécessaires à la construction d'une église... 16 juin 1865.

Divers documents et notes historiques sur l'organisation religieuse et civile de la paroisse.

Archives de la municipalité de la ville de Grand'Mère.

Registres des délibérations du Conseil municipal de la paroisse Sainte-Flore, 1863 à 1901.

Registres des délibérations du Conseil municipal de la ville de Grand'Mère, 1898 à 1901.

Registre pour procès-verbaux et répartitions de routes (Sainte-Flore).

Archives judiciaires du district de Shawinigan.

Registres d'état civil de la paroisse Sainte-Flore, 1876 à 1901.

Archives nationales du Québec à Trois-Rivières.

Registres d'état civil des paroisses Saint-Etienne, 1860 à 1862; Saint-Boniface, 1862 à 1868; Sainte-Flore, 1865 à 1875.

Archives du Séminaire de Trois-Rivières.

Rayon B 1 - Clergé 18, 19, 20.

Rayon D 4 - Colonisation 9, 11, 12.

Rayon F 1 - Sainte Flore.

Rayon F 3 - Grand'Mère.

Rayon N 1 - Mauricie: Colonisation 28; Histoire 58 à 74;
Industrie 75.

Rayon N 2 - Le Saint-Maurice: Chemins de colonisation 2;
Les Piles 51.

Rayon R 1 - Fonds Auguste Désilets, 83 à 99.

Archives de l'évêché de Trois-Rivières.

Procès-verbaux des visites pastorales de la paroisse Sainte-Flore, 1871 à 1896.

Rapports annuels des curés de la paroisse Sainte-Flore à l'évêché, 1862 à 1896.

Recensements du Canada (nominatifs), 1861, 1871, 1881.

B. Sources imprimées:

1. Journaux

Pour la période 1850 à 1910, L'Ere Nouvelle, Le Constitutionnel, Le Journal des Trois-Rivières, La Paix, Le Trifluvien, Le Nouveau Trois-Rivières. L'index thématique de ces journaux constitué par le Groupe de recherche sur la Mauricie de l'U.Q.T.R. a été consulté.

2. Publications gouvernementales

Appendices aux Journaux de l'Assemblée législative du Canada, 1850 à 1869.

Documents de la Session du Canada de 1860 à 1869.Rapports annuels du commissaire des terres de la Couronne.Rapports annuels du ministre de l'agriculture.Documents de la Session du Québec de 1869 à 1902.Rapports annuels du commissaire de l'agriculture et des travaux publics (ou de la colonisation).Rapports annuels du commissaire des terres de la Couronne (ou des terres et forêts).Rapports annuels de la société d'industrie laitière.Recensements du Canada, 1861, 1871, 1881, 1891, 1901.La vallée du St-Maurice et les avantages qu'elle offre à l'industrie, au commerce et à la colonisation.
Ottawa, Département de l'agriculture, 1887, 32 p.Annuaire statistique, 1ère année. Québec, Bureau statistique, 1914.3. Cartes:Plan de partie des lignes latérales de la Seigneurie du Cap-de-la-Magdeleine depuis la rivière St-Maurice jusqu'à la profondeur de 20 lieues et de lignes traversant cette seigneurie et le Township Radnor, et de deux concessions sur la rivière St-Maurice.
Arpenté en 1853 et 1854 par John Ralph.Plan de partie de la Seigneurie du Cap-de-la-Magdeleine.
Arpenté dans le cours des années 1855 et 1855 par J.P. Bureau. Echelle, 20 arpents au pouce.Plan of part of the Seigniory of Cap-de-la-Madeleine.
Surveyed in the years of 1855, 1856, by J.P. Bureau.
Crown and Office, April 1857. Echelle, 20 arpents au pouce.Plan officiel de la paroisse de Ste-Flore, comté de Champlain. Echelle, 5 arpents au pouce.

Extrait du plan officiel de la paroisse de Ste-Flore,
comté de Champlain, indiquant la partie annexée
du comté de St-Maurice. Québec, Département des
terres de la Couronne, 1895.

Classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole (1969) Shawinigan 31 I/10 Est,
31 I/10 Ouest, Québec, Ministère de l'agriculture,
Services de recherche en sols.

4. Divers

Almanach des adresses (Directory) de Trois-Rivières,
Nicolet, Louiseville et Arthabaskaville. Trois-
Rivières, Marchand et Frigon, 1889.

Almanach des adresses, Guide de la Cité et du Diocèse
des Trois-Rivières, s.l., 1884.

Caron, Napoléon. Deux voyages sur le St-Maurice.
Trois-Rivières, Ayotte, s.d. 322 p.

Edition du 50e anniversaire de la paroisse St-Paul
de Grand'Mère, 1899-1949. Trois-Rivières, Le
Nouvelliste, 31 août 1949, 23 p.

Gérin, Elzéar, Le Saint-Maurice. Notes de voyage.
Montréal, Sénecal, 1872, 25 p.

II ETUDES

A. Bibliographies et ouvrages de référence:

Bouchard, Gérard et Michel Bergeron. "Les registres de l'état civil de Notre-Dame de Laterrière, 1855-1911", Archives, vol. 3, no 3 (sept-déc. 1975), pp. 164-173.

"Les rapports annuels des paroisses et l'histoire démographique saguenayenne: étude critique", Archives, vol. 10, no 3 (déc. 1978), pp. 5-31.

Bouffard, Jean. Traité du domaine. Québec, Presses de l'Université Laval, 1977.

Deschamps, C.E. Municipalités et paroisses de la province de Québec. Québec, Imp. Léger Brousseau, 1896.

Hardy, René, Guy Trépanier, Jacques Belleau. La Mauricie et les Bois-Francs. Inventaire bibliographique, 1760-1975. Montréal, Boréal Express, 1977, 389 p.

Hardy, René, Alain Gamelin, Carmen Rousseau. La Mauricie et les Bois-Francs. Chronologie, 1850-1950. Trois-Rivières. Groupe de recherche sur la Mauricie, U.Q.T.R., 1979, 151 p. (Cahier no 1).

Hardy, René, Normand Séguin, Alain Gamelin, André Miville, Guy Trépanier. L'exploitation forestière en Mauricie. Dossier statistique, 1850-1930. Trois-Rivières, Groupe de recherche sur la Mauricie, U.Q.T.R., 1980, 199 p. (Cahier no 4).

Lanthier, Pierre, Alain Gamelin. L'industrialisation de la Mauricie. Dossier statistique et chronologique: 1870-1975. Trois-Rivières, Groupe de recherche sur la Mauricie, U.Q.T.R., 1981, (Cahier no 5).

Lesieur, Louise. Mariages de Ste-Flore (comté de St-Maurice) 1867-1977. Montréal, Editions Bergeron Inc., 1979.

Magnan, Hormidas. Monographies paroissiales; esquisses des paroisses de colonisation de la province de Québec. Québec, Département de la colonisation, mines et pêcheries, 1913, 283 p.

Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec. Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska, 1925, 738 p.

Piché, Odessa. Municipalités, paroisses, cantons etc... de la province de Québec de 1896 à 1924. Québec, Ministère de la colonisation, des mines et des pêcheries, 1924.

Roy, Jean, Daniel Robert, Louise Verreault-Roy. Les populations municipales et paroissiales de la Mauricie, 1850-1971. Trois-Rivières, Groupe de recherche sur la Mauricie, U.Q.T.R., 1980, 136 p. (Cahier no 3).

Séguin, Normand, René Hardy, Louise Verreault-Roy. L'agriculture en Mauricie. Dossier statistique: 1850-1950. Trois-Rivières, Groupe de recherche sur la Mauricie, U.Q.T.R., 1979. (Cahier no 2).

B. Eléments méthodologiques:

Bouchard, Gérard. "L'histoire démographique et le problème des migrations. L'exemple de Laterrière", Histoire Sociale, vol. III, no 15 (mai 1975), pp. 21-33.

Bouchard, Gérard. "L'histoire de la population et l'étude de mobilité sociale au Saguenay, XIXe - XXe siècles", Recherches Sociographiques, vol. XVII, no 3 (sept.-déc. 1976), pp. 353-372.

Guillaume, Pierre et Jean-Pierre Poussou. Démographie historique. Paris, Armand Colin, 1970, 415 p. (Coll. U).

Henry, Louis. Manuel de démographie historique. Genève, Paris, Librairie Droz, 1970, 146 p.

Démographie, analyse et modèles. Paris, Librairie Larousse, 1972.

Techniques d'analyse en démographie historique. Paris, Editions de l'Institut national d'études démographiques, 1980, 177 p.

Marcilio, Maria Luiza et Hubert Charbonneau. Démographie historique. Rouen, Montréal, Presses Universitaires de France, 1979, 213 p.

"Migrations", Annales de démographie historique, 1970. Paris, La Haye, Mouton & Cie, 1971, 526 p.

Pouyez, Christian et Michel Bergeron. "L'étude des migrations du Saguenay (1842-1931): problèmes de méthode", Histoire Sociale, vol. XI, no 21 (mai 1978), pp. 26-61.

Pressat, Roland. Démographie statistique, s.l., Presses Universitaires de France, 1972, 194 p. (Coll. S.U.P.).

Québec (Prov.). Inventaires bio-physiques du Québec. La méthodologie du zonage des terres selon leurs potentiels. Office de planification et de développement du Québec, 1971, 97 p. (Doc. no 2).

Roy, Raymond, Christian Pouyez et François Martin. "Le jumelage des données nominatives dans les recensements: problèmes et méthodes", Histoire Sociale, vol. XIII, no 25 (mai 1980), pp. 173-193.

C. Histoire du Québec rural:

Bouchard, Gérard. "Introduction à l'étude de la société saguenayenne au XIXe et XXe siècles", RHAF, vol. 31, no 1 (juin 1977), pp. 3-27.

"Un essai d'anthropologie régionale: l'histoire sociale du Saguenay au XIXe et XXe siècles", Annales, no 1 (janv.-fév. 1979), pp. 106-125.

Bouchard, Louis-Marie. "L'évolution d'un rang de colonisation à Sainte-Rose du Nord", Protée, vol. 1, no 3 (déc. 1971).

Caron, Ivanhoe. "Historique de la voirie dans la province de Québec", Bulletin des recherches historiques, mai 1933, pp. 278-300, juin 1933, pp. 362-380, juillet 1933, pp. 438-448, août 1933, pp. 463-482.

Deffontaines, Pierre. "Le rang, type de peuplement rural du Canada-français", Cahiers de géographie, no 5, 1953, pp. 3-31.

Drapeau, Julien. Histoire du régime municipal au Québec. Québec, Ministère des Affaires municipales, 1967, 53 p.

Drapeau, Stanislas. Etude sur les développements de la colonisation depuis 10 ans (1851-1861). Québec, Imp. Léger Brousseau, 1863.

Durocher, René, Paul-André Linteau, Jean-Claude Robert. Histoire du Québec contemporain. Montréal, Boréal Express, 1979.

Garon, J.-E. Historique de la colonisation dans la province de Québec de 1826 à 1940. Québec, 1940.

Gaudreau, Guy. "Le rapport agriculture-forêt au Québec", Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 33, no 1 (juin 1979), pp. 67-78.

Hamelin, Jean, Yves Roby. Histoire économique du Québec, 1851-1896. Montréal, Fides, 1971.

Hamelin, Louis-Edmond. "La marche du peuplement à l'intérieur du diocèse de Joliette", Rapport de la Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique, 1949-50, pp. 13-21.

"Evolution rurale et choronymie à Saint-Didace de Maskinongé, Québec, Canada", Cahiers de géographie de Québec, vol. 13, no 28 (avril 1969), pp. 55-76.

Minville, Esdras. "L'agriculture", Etudes sur notre milieu. Montréal, Fides, 1943.

Ouellet, Fernand. "Normand Séguin, La conquête du sol au XIXe siècle..." (compte-rendu), Histoire Sociale, vol. X, no 20 (nov. 1977), pp. 409-447.

Séguin, Normand. La conquête du sol au 19e siècle. Québec, Editions du Boréal Express, 1977, 295 p.

Séguin, Normand. Agriculture et colonisation du Québec.
Montréal, Boréal Express, 1980.

Verdon, Michel. Anthropologie de la colonisation au Québec.
Le dilemme d'un village du Lac Saint-Jean. Montréal,
Presses de l'Université de Montréal, 1973, 283.p.

D. Histoire démographique du Québec:

Bouchard, Gérard. "Démographie et société rurale", Recherches Sociographiques, vol. XIX, no 1, 1978, pp. 7-33.

Charbonneau, Hubert. La population du Québec: études rétrospectives. Montréal, Les éditions du Boréal Express, 1973, 110 p.

Lavoie, Yolande. L'émigration des Québécois aux Etats-Unis de 1840 à 1930. Québec, Editeur officiel, 1979.

Pouyez, Christian, Raymond Roy et Gérard Bouchard. "La mobilité géographique en milieu rural: le Saguenay, 1852-1861", Histoire Sociale, vol. XIV, no 27 (mai 1981), pp. 123-155.

E. La Mauricie et Sainte-Flore:

Bellefleur, Jocelyne. Histoire humaine du parc national de la Mauricie. Trois-Rivières, Parcs Canada et U.Q.T.R., 1974, 155 p.

Blanchard, Raoul. Le centre du Canada français; province de Québec. Montréal, Editions Beauchemin, 1947, 577 p.

La Mauricie. Trois-Rivières, Editions du Bien Public, 1950, 159 p.

Boucher, Thomas. Mauricie d'autrefois. Trois-Rivières, Editions du Bien Public, 1952, 206 p. (Coll. "L'histoire régionale", 11).

Brouillette, Benoît. Le développement industriel de la vallée du St-Maurice. Trois-Rivières, Editions du Bien Public, 1932, 52 p. (Coll. "Pages trifluviennes", Série A, no 2).

Clibbon, Peter Brooke. "The nature, evolution and present extension of the ecumene in the shield section of the Saint-Maurice Valley (Quebec)", Cahiers de géographie de Québec, vol. 13, no 28 (avril 1969), pp. 5-33.

Dales, John H. Hydroelectricity and Industrial Development.
Quebec 1898-1940. Cambridge, Harvard University Press,
1957, 269 p.

Déry-Ricard, Monique. Un exemple d'urbanisation rurale en
devenir: Ste-Flore. Québec, Université Laval,
Institut de géographie, 1971, 49 p. (Inédit).

Désilets, Auguste. La Grand'Mère. Trois-Rivières, Editions
du Bien Public, 1933, 64 p. (Coll. "Pages trifluviennes",
Série A, 10).

Filteau, Gérard. L'épopée de Shawinigan. Shawinigan, Guertin
et Gignac, 1944, 427 p.

Laroche, Fabien. Shawinigan depuis 75 ans (1900-1975).
Shawinigan, Hôtel de Ville, 1976, 747 p.

Niosi, Jorge. "La Laurentide (1887-1928): pionnière du
papier journal au Canada", Revue d'histoire de l'Amérique
française, vol. 29, no 3 (déc. 1975), pp. 375-415.

"Notes sur la paroisse de Ste-Flore", Bulletin des recherches
historiques, vol. XXXV, no 2 (février 1929), pp. 100-107.

Ryan, William F. The Clergy and Economic Growth in Quebec,
1896-1914. Québec, Presses de l'Université Laval, 1966,
346 p.

Séguin, Normand. "L'agriculture de la Mauricie et du Québec
1850-1950", Revue d'histoire de l'Amérique française,
vol. 35, no 4 (mars 1982), pp. 537-562.

Tessier, Albert. Jean Crête et la Mauricie. Trois-Rivières,
Editions du Bien Public, 1956, 128 p. (Coll. "L'Histoire
Régionale", no 20).

Uren, Philip Ernest. The Historical geography of the St-Maurice
Valley with a special reference to urban occupancy.
Thèse M.A., McGill University, Montréal, 1949, 133 p.